

Police de Tissemsilt

**Saisie de plus de 14.670 comprimés psychotropes
et arrestation de neuf individus**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7342 - LUNDI 24 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Banque de développement local (BDL)
**Plus de 7 millions d'opérations
de paiement électronique
depuis début 2025**

P04



**Message du président
de la République au Sommet
du G20 à Johannesburg**

**La stratégie
algérienne face
aux risques
majeurs**

Lire en page 03

ORAN
P07

**Le wali préside une Réunion de coordination
Investissement et prime de solidarité Ramadhan
à l'ordre du jour**

**25 novembre, journée mondiale de lutte contre les violences sur femmes
Le monde numérique constitue-t-il une menace?**

**Protection de l'Environnement
Grande opération à la cité «Mouloud Feraoun»**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

2ème Conférence internationale sur la justice

Le ministre de la Justice prend part aux travaux à Riyadh



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, prend part, les 23 et 24 novembre courant, à Riyadh (Arabie saoudite), aux travaux de la 2ème Conférence internationale sur la justice, à l'invitation de son homologue saoudien, M. Walid Ben Mohammed al-Samaani, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. "Une élite d'experts, de spécialistes et de chercheurs dans le domaine judiciaire, venus de différents pays du monde, prendront part aux travaux de cette conférence", en vue "d'examiner le développement des systèmes législatifs et leur rôle dans le renforcement

de la qualité de la justice, l'évolution des procédures judiciaires et son impact sur l'amélioration de la qualité de la justice, l'étude des critères de la qualité de la justice et les indicateurs de sa mesure, ainsi que la garantie de la qualité des modes alternatifs de règlement des litiges", précise la même source. Il sera également question du "rôle du barreau dans la garantie de la qualité judiciaire", "la transformation numérique pour hisser le niveau de la qualité de la justice", ainsi que "les mécanismes modernes de coopération judiciaire dans les affaires civiles et commerciales", ajoute la même source.

FLN

rencontre de wilaya avec ses cadres et militants à Sidi Bel-Abbes

Le secrétaire général du parti du Front de Libération Nationale (FLN), Abdelkrim Benmabrouk, a supervisé ce samedi à Sidi Bel-Abbes une rencontre regroupant les cadres et militants du parti, mettant en avant la nécessité de renforcer le front intérieur et d'élever le niveau de conscience collective, en adéquation avec les défis régionaux et internationaux. Dans son allocution, M. Benmabrouk a souligné l'importance de faire bloc face aux tentatives visant à remettre en cause l'Etat et ses institu-

tions, appelant à un sens élevé de responsabilité pour accompagner et soutenir le processus national. Il a salué les acquis enregistrés ces dernières années, obtenus – a-t-il précisé – "grâce à la politique clairvoyante adoptée par l'Etat". Il a affirmé que l'Algérie est engagée dans une phase profonde de réformes et de renouvellement touchant les institutions, les lois, l'économie et la société, un choix national destiné à bâtir un Etat fort, juste et capable de relever les défis.

Parti des travailleurs

Rencontre régionale des cadres et des militants à Sétif

Le Parti des travailleurs (PT) a organisé, samedi à Sétif, une rencontre régionale des cadres et des militants du parti des wilayas de l'est du pays, au cours de laquelle plusieurs questions nationales et internationales ont été abordées. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre qui s'est tenue au théâtre communal, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a indiqué que sa formation politique avait "décidé de se lancer dans les prochaines élections afin de renforcer

sa présence dans les assemblées élues". Hanoune a appelé les cadres et les militants de son parti à se "préparer à participer aux prochaines échéances", afin, a-t-elle dit, de "consacrer le principe de citoyenneté". La SG du PT a d'autre part évoqué la situation dans la bande de Ghaza, réaffirmant l'engagement de son parti à "défendre les causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant".

SOMMET DU G20

Attaf s'entretient avec son homologue espagnol



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, samedi à Johannesburg, des entretiens avec son homologue espagnol, M. José Manuel Albares, en marge de sa participation aux travaux du Sommet du G20, au sein de la délégation algérienne conduite par le Pre-

mier ministre, M. Sifi Ghrieb, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de "passer en revue les relations de partenariat et de coopération entre les deux pays" et d'"échanger les vues et les analyses sur les développements de la situation en Méditerranée et dans la région sahélo-saharienne", précise le communiqué.

Conférence générale de l'ONUDI à Riyad

Arkab représente l'Algérie aux travaux de la 21ème session



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, représentera l'Algérie aux travaux de la 21ème session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), du 23 au 27 novembre courant à Riyadh (Arabie saoudite), a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cette conférence constitue l'une des principales plateformes mondiales dédiées à l'élaboration des politiques industrielles, regroupant les représentants de 173 Etats membres, pour examiner plusieurs thématiques et défis, à l'instar des perspectives du développement industriel durable, la transformation numérique, l'industrie verte, l'économie circu-

laire, la promotion des chaînes de valeur équitables, ainsi que la coopération industrielle avec les pays en développement et à revenu intermédiaire. Elle abordera, également, les mécanismes de financement des projets et programmes industriels, le développement de solutions pour la coopération technique et l'échange d'expertises dans la gestion des grands projets. Cette édition revêt un caractère particulier, en devenant "le Sommet mondial de l'industrie 2025" (Global Industry Summit- GIS 2025), avec la participation de Chefs d'Etat et de gouvernements, de ministres et hauts responsables, ainsi que de dirigeants d'importantes entreprises industrielles internationales.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Message du président de la République au Sommet du G20 à Johannesburg

La stratégie algérienne face aux risques majeurs

Par B.Habib

Certes une catastrophe naturel le résulte de la concrétisation d'un risque majeur naturel de manière brusque voire imprévisible qu'aucun ne pourrait prédire. Mais il y a des moyens de préparer sa survenue : la prévention. C'est l'un des axes importants entrant dans la gestion de crise et des risques majeurs et repose fondamentalement sur les aspects de l'anticipation et de la préparation. Un aspect primordial qui constitue aujourd'hui et plus que jamais la pierre angulaire de toute stratégie de lutte contre les trois principaux risques : les incendies, les inondations et les séismes. Il est utile de rappeler que le ministre de l'Intérieur des collectivités locales et des transports a décidé dernièrement des mesures inédites de lutte renforcée contre les constructions illicites érigées à proximité des oueds et des zones dites sensibles en sus de leur interdiction dans le périmètre urbain. Cette mesure est de nature d'éradiquer les risques d'affectation de vies humaines en cas de pluies torrentielles soudaines ou autres catastrophes. Il s'agit bien entendu d'une démarche préventive qui entre dans la gestion des risques naturels. La deuxième Session du Sommet du G20 dans la capitale sud-africaine a été une occasion pour l'Algérie de réitérer ses appels pour une prise de conscience efficiente et urgente des gestions et de la prévention des risques majeurs dans le monde et en Afrique en particulier. Du fait que le pays est plus exposé à ces risques dus aux effets des changements climatiques, il est apparu nécessaire à l'Algérie forte de son expérience de multiplier les solutions, l'Algérie a été secouée dernièrement de vagues de chaleur sans précédent qui entraînent généralement une réduction d'apports hydriques avant que les pluies ne s'abattent sur le pays suscitant le bonheur démesuré et immense des Algériens. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a d'abord mis en exergue, samedi, les efforts déployés par l'Algérie en matière de protection contre les risques majeurs et de gestion des catastrophes à l'échelle nationale, régionale et continentale. Lors d'une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à la 2ème session du Sommet du G20, à Johannesburg sous le thème "Contribution du G20 à un monde résilient", le président de la République a affirmé que l'Algérie était "l'un des pays les plus exposés aux effets néfastes du changement climatique", rappelant que le pays avait "connu récemment une augmentation sans précédent de nombreux phénomènes". L'un de ces phénomènes est lié à la croissance somme toute inhabituelle des températures saisonnières. le président de la République a cité "la hausse croissante des températures moyennes saisonnières, les vagues de chaleur et de sécheresse, qui engendrent la raréfaction des ressources hydriques et des denrées alimentaires de base, mais aussi

la désertification, les feux de forêt, les séismes, les pluies torrentielles et les inondations qui en résultent, causant d'énormes pertes humaines et matérielles dans différents secteurs tels que les infrastructures, les installations et les projets agricoles, sans parler de l'impact sur les différents écosystèmes". Comment parvenir à lutter et à prévenir tous ces risques majeurs ? Devant cette réalité, le président de la république souligne que l'Algérie a "mis en place un arsenal juridique et institutionnel pour la protection contre les risques majeurs et la gestion des catastrophes, qui couvre tous les aspects de l'intervention, allant du renforcement des infrastructures à la consolidation des capacités techniques et technologiques, en passant par la mise en place et l'amélioration des systèmes d'alerte précoce pour les séismes, les inondations ou les feux de forêt". L'autre pilier de cette démarche est le recours par l'Algérie aux organismes nationaux de soutien et d'accompagnement dans ce domaine de gestion des risques majeurs. Le président indique en effet que ces efforts se sont accompagnés de "la mobilisation de moyens financiers considérables à travers le Fonds national de coopération agricole, le Fonds de solidarité nationale et le Fonds de garantie contre les calamités agricoles, afin de permettre aux sinistrés de bénéficier des financements nécessaires pour faire face aux pertes et dommages engendrés par ces catastrophes", "Aux niveaux régional et continental, l'Algérie a initié la création d'un mécanisme africain de prévention des risques de catas-

trophes naturelles, visant à mettre en place une force civile régionale pour la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles, en vue d'assurer une prise en charge efficace et en temps réel et d'apporter l'appui nécessaire aux pays africains touchés, à travers des opérations de reconstruction, de développement et de financement de l'action humanitaire", a rappelé le président de la République. De plus, "des efforts sont en cours pour opérationnaliser le Centre arabe de prévention des risques sismiques et autres catastrophes naturelles, relevant de la Ligue arabe et basé à Alger, ce qui permettra d'accroître sa contribution dans les domaines de la recherche scientifique appliquée à la prévention des risques sismiques, de l'échange d'expertises entre les pays arabes et du transfert des technologies avancées au niveau mondial vers les pays arabes", a-t-il ajouté. Dans le même contexte, le président de la République a souligné que "l'autosuffisance et la sécurité alimentaires sont des priorités absolues pour l'Algérie, qui a connu ces dernières années des transformations historiques dans ses systèmes alimentaires grâce au développement de l'agriculture dans le Sud algérien, via des partenariats avec des pays frères et amis". Partant de ce principe, le président de la République a appelé les pays membres du G20 à "conclure des partenariats avec les pays africains susceptibles de développer la production agricole et animale, afin de réduire le phénomène de la faim et des crises alimentaires qui rongent de nombreux pays africains".

Ministère de la Justice

Plusieurs sessions de formation au profit des magistrats

Le ministère de la Justice a annoncé, dans un communiqué, la programmation de plusieurs sessions de formation au profit des magistrats, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, dans le but de renforcer leurs capacités, d'actualiser leurs connaissances et d'être en phase avec les développements législatifs et réglementaires. Dans le cadre des sessions de la formation continue au profit des magistrats en exercice à l'Ecole supérieure de la Magistrature (ESM), "quarante-huit (48) magistrats du Parquet prendront part à une session de formation portant sur la communication judiciaire, les 24, 25 et 26 novembre 2025, à l'ESM de Koléa", précise le communiqué. De même, "soixante (60) magistrats des chambres et sections pénales participeront à une journée d'étude axée sur la peine de travail d'utilité publique, le 24 novembre 2025, à l'ESM de Koléa". Ces deux sessions permettront aux magistrats d'actualiser leurs connaissances pour être en phase avec les nouveautés législatives et réglementaires dans le domaine". Dans le cadre du projet de programme européen de lutte contre la cybercriminalité, "un des magistrats participera au troisième Forum africain sur la cyber-

criminalité, du 25 au 27 novembre 2025, à Nairobi (Kenya)". Dans le cadre de la coopération avec le Bureau des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Algérie, "sept (7) magistrats prendront part à un atelier sur la collecte, l'analyse et le transfert des données relatives à la traite des êtres humains et au trafic illicite de migrants, du 25 au 27 novembre 2025, à Alger, dans le cadre du projet de renforcement des compétences en Afrique du Nord pour la protection des migrants à travers la lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains dans le contexte des flux migratoires irréguliers". Cet atelier vise "à intensifier les efforts dans la région de l'Afrique du nord pour lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, et à renforcer la qualité de collecte des données et leur transmission, en améliorant leur cohérence et leur comparabilité selon des définitions unifiées et en basant sur des outils techniques utilisés pour la collecte des données avec une analyse efficace, et les méthodes y afférentes outre une meilleure appréhension des orientations, des processus et des spécificités des migrants exposés à la traite ou au trafic".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Algérie face aux changements climatiques

Notre existence dépend tel un nombril des caprices du changement climatique. Le changement du climat reste le domaine où la volonté humaine demeure toujours impuissante, en vue de créer des situations favorables. Au cours de l'histoire de l'humanité, les impératifs climatiques intolérants avaient poussé des groupes humains à se déplacer d'un endroit où sévissait la sécheresse – par exemple- vers des endroits plus cléments. Finalement, il n'y avait que les guerres meurtrières ou les situations climatiques inappropriées à la survie qui incitent l'être humain contre son gré, à quitter sa terre natale. Ça, c'était il y a longtemps quand les gens ne possédaient pas encore les moyens actuels en notre possession et à notre maîtrise, afin de s'adapter à n'importe quelle situation fut-elle aussi désastreuse ! ...quand l'eau manquait dans les robinets pour cause d'insuffisance de précipitations, grâce à des procédures technologiques, nous pouvons obtenir de l'eau douce par le dessalement de l'eau de mer ou bien par le moyen du traitement et de la désinfection des eaux usées. Ainsi, la technologie et la science sont toujours disponibles afin de soumettre à notre volonté d'autres astuces nous permettant de nous échapper aux caprices de la nature et de ses changements annoncés par le climat, chaque fois que nous sommes dans un impératif besoin. Penser à faire revivre le grand projet national du barrage vert, délaissé pendant des années pour des raisons non encore élucidées, le très récent projet consistant à planter un million d'arbres fait justement partie de cette volonté nationale visant, entre autres, à faire face aux changements climatiques. Il faudrait également introduire chez les citoyens la culture des jardins et des espaces verts, notamment dans les villes ayant fait des expansions disproportionnées réalisées aux dépens des superficies vertes, des forêts et des terres agricoles. Ça c'est sur le plan interne, mais n'oublions pas qu'un destin géographique a installé l'Algérie dans une région défavorisée sur le plan climatique où presque les changements climatiques funestes et la sécheresse plus ou moins longue, sont légion. D'autre part, le globe terrestre n'est plus celui que nous connaissions, il y a 60 ou 70 ans ...les conclusions et les décisions issues de la conférence mondiale sur le climat tenue en Egypte en 2022, et avant ça, la Suède avait accueilli le 6eme sommet de la terre. En plus du sommet mondial pour le climat de l'ONU. Toutes ces rencontres laissent croire profondément que la situation du climat sur la planète Terre ne va pas dans un sens incitant à l'optimisme.

Protection des données personnelles

«La mise en conformité à la loi prend plus de temps»

A l'ère de l'intelligence artificielle et à la course effrénée à la collecte des données personnelles, la protection de ce type d'informations est aujourd'hui un impératif crucial pour les personnes, les entreprises et les Etats. En Algérie, un cadre juridique a été élaboré à cet effet avec la loi n°18-07, toutefois, la mise en conformité avec cette législation prend du temps, estime Djallal Bouabdallah, expert en transformation numérique et protection des données. Premier convive de la semaine de l'émission «L'invité du jour», M. Bouabdallah nous apprend que selon la loi n° 18-07, datant du 10 juin 2018, qu'on disposé d'une année pour se conformer à cette loi à la date de l'installation de l'autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANDPD), installée le 11 août 2022. De ce fait, tout le monde devait être conforme le 10 août 2023. Toutefois, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. «Aujourd'hui, c'est assez disparate. Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas encore mises en place. Les gens commencent à prendre conscience, mais la mise en conformité n'est pas du tout complète», affirme l'intervenant avant d'ajouter «On est encore au tout début. Aujourd'hui, l'Algérie est entrée dans l'ère de la conscience numérique, mais cette mise en application de la loi et surtout cette démarche de mise en conformité prend un peu plus de temps».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie bâtit son avenir hydrique

De Mostaganem à Touggourt, de l'hémicycle à la zone industrielle d'El-Borja, Taha Derbal répète inlassablement le même message depuis plusieurs mois : l'Algérie ne navigue plus à vue face au changement climatique. Elle applique, assure-t-il, une stratégie nationale « claire et structurée » pour garantir sa sécurité hydrique. Une phrase désormais familière, prononcée d'abord lors de sa visite à Mostaganem, où le ministre a affirmé que la politique de l'eau s'appuie sur des choix « mûrement étudiés », fondés sur la montée en puissance des ressources non conventionnelles. À Mostaganem encore, il détaille les premiers résultats : cinq nouvelles stations de dessalement mises en service ont permis de porter la part de l'eau dessalée à 40-42% de la consommation nationale. Un chiffre qu'il brandit comme la preuve que le pays avance malgré les sécheresses répétées. La stratégie, rappelle Derbal, ne s'arrête pas aux côtes : les Hauts-Plateaux sont progressivement raccordés aux systèmes d'eau dessalée sur plus de 250 km, tandis que les grands transferts Sud-Nord renforcent l'alimentation en eau potable et agricole. Les déclarations du ministre, au fil de ses déplacements, composent les chapitres successifs d'une même feuille de route. Le 13 novembre, à Touggourt, il insiste sur la nécessité d'une gestion rigoureuse des installations pour éviter les perturbations et combattre les raccordements illicites, « ennemis silencieux » du service public. Il y réaffirme un autre pilier de sa stratégie : la numérisation des réseaux, devenue indispensable pour intervenir plus vite sur les fuites et optimiser la distribution. Devant les députés, Derbal élargit encore le cadre. Les interconnexions de barrages, explique-t-il, constituent un « levier stratégique » pour transférer l'eau des zones excédentaires vers les wilayas déficitaires. Il cite l'exemple de la liaison Cap Djinet 2 – Koudiat Asserdoune, ou encore les projets autour de Tilesdit et Beni Haroun. Il rappelle aussi les cycles de désenvasement lancés depuis 2012, indispensables pour préserver les capacités de stockage. Enfin, dans la perspective du Conseil des ministres d'octobre 2025, il annonce l'approbation de trois nouvelles stations de dessalement géantes à Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Au fil de ces dates, se dessine une certitude : la sécurité hydrique n'est plus un objectif, mais une stratégie continue, patiemment construite, pour protéger un pays qui sait que l'eau est désormais une affaire d'État.

Commerce

Abdellatif reçoit le président de l'APOCE

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a reçu, samedi, le président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), M. Mustapha Zebdi, dans le cadre des rencontres périodiques avec les différents acteurs du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, Mme Abdellatif a indiqué que "l'ouverture de canaux de dialogue avec les associations de protection du consommateur est un pilier fondamental dans la mise en œuvre de la politique du secteur", précisant que "le ministère adopte une approche participative qui valorise le rôle de ces associations dans le suivi des préoccupations sur le terrain, le recensement des pratiques commerciales en infraction et la formulation de propositions constructives qui contribuent à la protection du consommateur et à l'amélioration de la transparence du marché", précise le communiqué. La ministre a également réaffirmé "l'engagement du secteur à accompagner les initiatives bénévoles menées par le tissu associatif, au regard de son rôle dans la diffusion d'une culture de consommation consciente et responsable, en accord avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider la confiance et à renforcer la protection du pouvoir d'achat", ajoute la même source.

Filière bois en Algérie

Saut qualitatif et perspectives prometteuses

Portée par un élan entrepreneurial croissant et l'innovation des acteurs locaux, la filière bois et ses dérivés connaît une progression remarquable en Algérie, ont souligné les participants à une conférence organisée, samedi au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), en marge de l'ouverture de la 4e édition du Salon international du bois, de la menuiserie, des équipements et des technologies "Algeria Woodtech 2025". Cette dynamique a permis de réduire la facture d'importation, passée à près de 50 millions de dollars en 2024, contre 700 millions de dollars il y a quelques années, selon les intervenants de cette rencontre tenue à l'initiative de l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS), en présence de représentants de plusieurs ministères et institutions ainsi que des membres du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale. Dans ce cadre, le président de l'OACIS, Djaber Bensdira, a mis en avant une mutation progressive du secteur, portée par de nouvelles pratiques industrielles, une meilleure structuration de la chaîne de valeur et une montée en puissance des capacités de production locales. Il a relevé que la filière enregistre un "saut qualitatif" par rapport aux années précédentes, encouragée par les mesures engagées par les pouvoirs publics à travers divers tex-

tes réglementaires, cahiers des charges et facilitations douanières. Parmi ces mesures, figurent aussi l'accès prioritaire au foncier industriel pour les opérateurs du secteur et l'amélioration des conditions d'accès aux matières premières, ce qui a permis de renforcer l'offre locale et de réduire significativement le recours aux meubles finis importés, a-t-il ajouté. "Ces avancées ont facilité la création de centaines d'unités spécialisées dans les portes, la menuiserie et les industries du bois", souligne M. Bensdira, ajoutant que la filière a également opté, afin de réduire les coûts logistiques, pour un système centralisé d'importation par navires au lieu de conteneurs, une démarche jugée "bénéfique pour l'accès aux matières premières, la maîtrise des coûts et l'allègement des dépenses publiques". L'instauration d'un mécanisme d'importation groupée pour les grands fournisseurs et la priorité accordée au produit national dans les marchés publics constituent, selon lui, un levier supplémentaire pour renforcer la production locale. Sur le volet export, le président de l'OACIS a souligné l'importance de la présence dans les salons internationaux, citant le succès de la participation algérienne au Salon de Nouakchott en mai dernier, où tous les produits exposés ont été écoulés et de nouveaux accords signés. Il a exprimé une même confiance concernant la prochaine

participation au Salon de Dakar en décembre. De son côté, la représentante le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Radia Zekhmi, a rappelé l'importance des métiers du bois dans le patrimoine artisanal national, précisant que 26.122 artisans sont recensés dans cette filière, contribuant à la valorisation des ressources forestières et à la satisfaction de la demande locale. Pour sa part, le directeur régional d'Alger du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Houcine Momen a salué la qualité et la diversité des produits exposés au salon, affirmant que les efforts se poursuivent pour soutenir le produit national et réduire davantage les importations. La représentante du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hamama Nacib, a présenté la contribution de son secteur au développement des métiers du bois, rappelant que cette branche figure parmi les 23 spécialités recensées dans la nomenclature officielle. Six formations diplômantes y sont proposées, dont la menuiserie bâtiment, la menuiserie maritime, l'ébénisterie, la charpente, l'industrie du bois et la menuiserie d'agencement, ainsi que des formations qualifiantes dans la restauration, la finition et le vernissage, selon la responsable précisant que 4.000 stagiaires sont actuellement en formation dans cette filière.

Banque de développement local (BDL)

Plus de 7 millions d'opérations de paiement électronique enregistrées depuis début 2025

La Banque de développement local (BDL) a enregistré plus de sept millions d'opérations de paiement électronique durant les dix premiers mois de l'année en cours 2025, dans un contexte marqué par un recours croissant des consommateurs aux services bancaires numériques en vue de réduire l'utilisation de la monnaie fiduciaire, a indiqué la banque publique dans son dernier bilan. A ce titre, la BDL a fait état de 176.533 cartes bancaires (Classique et Gold) en circulation, ayant permis d'effectuer 7.121.495 opérations de e-paiement depuis le début de l'année 2025, dont plus de 5 millions d'opérations sur DAB et GAB. Par ailleurs, la BDL a recensé 138.131 clients au service électronique "e-Banking", qui permet la consultation instantanée des comptes, réaliser un virement ou suivre une opération sans se déplacer en agence, "ce qui reflète une évolution rapide des habitudes de paiement vers plus de simplicité, de sécurité et de disponibilité 24h/24", selon le même bilan. L'expansion de l'usage des canaux digitaux a également encouragé la hausse des demandes de financement en ligne, "signe d'une appropriation grandissante des services numériques", précise la banque. Les entreprises bénéficient, elles aussi, de solutions modernisées grâce aux

cartes Corporate, conçues pour faciliter les dépenses professionnelles et réduire le recours au cash. Avec des plafonds pouvant atteindre 20 millions de DA pour la version Gold, ces cartes offrent un suivi précis via e-Banking et renforcent la gestion interne de la trésorerie des sociétés. La banque a également mis en avant l'extension de l'écosystème du paiement électronique grâce aux terminaux de paiement électronique (TPE). La BDL compte aujourd'hui un parc de 10.000 TPE, ayant enregistré un volume de transactions dépassant 12 milliards de dinars sur les dix premiers mois de l'année 2025, selon le bilan soulignant que "ce niveau d'activité confirme l'adoption croissante du paiement électronique chez les commerçants et les consommateurs". La transition vers le paiement mobile marque, elle aussi, une avancée "décisive", d'après le bilan. Ainsi, l'application Wimpay BDL, connectée au réseau DZ Mobpay, permet le transfert instantané d'argent, le paiement chez les commerçants via un code QR, et la consultation du solde et de l'historique des transactions à tout moment. "Cette solution contribue directement à la réduction de la monnaie fiduciaire et facilite l'inclusion financière au quotidien", indique la BDL. Parallèlement, la banque a souligné que le paiement scriptural "demeure un

pilier essentiel du système national de paiement". Le carnet de chèques continue ainsi d'être largement utilisé pour sa traçabilité et la sécurité qu'il garantit, particulièrement dans les opérations nécessitant un engagement clair et une preuve de paiement incontestable. Dans ce cadre, la BDL a traité durant les dix premiers mois de 2025 plus de 2,042 millions de chèques via la télé compensation, un dispositif automatisé qui "renforce la fiabilité des échanges, limite la manipulation d'espèces et assure un traitement conforme aux standards bancaires". A travers cette "combinaison cohérente" de moyens de paiement, la BDL confirme "son engagement à moderniser le paysage financier national". "La banque adopte une vision claire: simplifier la vie du citoyen, renforcer la sécurité des transactions et accompagner le pays vers une économie plus transparente, plus moderne et plus inclusive", souligne le document, rappelant que "les efforts de la BDL pour offrir des solutions de paiement sécurisées, accessibles et adaptées aux besoins des particuliers et des entreprises s'inscrivent dans la stratégie nationale de digitalisation et d'inclusion financière, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à moderniser les moyens de paiement et à réduire la circulation du cash".

Etablissements de jeunes Un plan national pour un équipement en matériels et moyens modernes

Le ministère de la Jeunesse a mis en place un plan à court terme pour équiper les établissements de jeunes en matériels et moyens modernes, dans le cadre de la nouvelle rentrée des activités 2025/2026, a indiqué samedi un communiqué du ministère. "Le plan d'équipement des établissements de jeunes en matériels et moyens modernes permettra aux cadres du secteur d'encadrer les activités modernes énoncées dans la nomenclature des activités des établissements adoptée au début de la rentrée des activités 2025/2026", précise-t-on de même source. A cet effet, une enveloppe financière "considérable" sera allouée au titre de l'exercice budgé-

taire 2026 pour équiper un nombre de wilayas, et ce à la faveur du "budget des offices des établissements de jeunes pour l'acquisition des matériels et moyens pédagogiques nécessaires à la dynamisation des clubs modernes pour jeunes". Le ministère a élaboré également "un programme participatif avec le mouvement associatif des jeunes visant à créer des clubs pour les diverses activités, en accordant la priorité aux wilayas ne disposant pas d'un appui local suffisant des fonds de wilayas pour la promotion des initiatives de la jeunesse et des sports", selon la même source. Cette approche a permis "d'agréer et de financer les projets associatifs au niveau central,

pour créer un équilibre, consacrer le principe d'égalité des chances en matière de prise en charge des jeunes, et réunir les conditions adéquates pour la pratique des différentes activités". Le ministère s'emploie aussi à "appuyer les établissements de jeunes par des équipements et un matériel moderne pour satisfaire la majorité des demandes croissantes liées à la pratique des activités de jeunes les plus prisées, particulièrement dans les wilayas enregistrant une insuffisance des dotations financières destinées à l'appui des activités des établissements de jeunes et du mouvement associatif local issues des fonds de wilayas", conclut le communiqué.

Accidents de la route 10 morts et 412 blessés sur les routes en 48 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 412 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique samedi, un bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile ont enregistré 340 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant 10 décès et 412 blessés. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont déploré le décès d'une (01) fillette de 13 ans des suites de son intoxication au monoxyde de carbone (CO), dans la wilaya de Djelfa, note la même source, qui ajoute que des soins de première urgence ont été prodigués à 18 personnes incommodées par ce gaz (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs habitations à Djelfa, Constantine, Skikda, Jijel et Laghouat. En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 05 incendies urbains et divers à travers la wilaya d'Alger, Ouargla, Constantine et Boumerdes. Ce dernier ayant causé des blessures à une (01) personne et des gênes respiratoires à une (01) autre. De même qu'ils sont intervenus dans



la wilaya de Jijel, suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane, dans un appartement, causant des brulures de 1er degré à 5 personnes. Suite aux dernières intempéries ayant affecté plusieurs wilayas du territoire national, plusieurs opérations de secours et d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées à travers la wilaya de Tizi Ouzou, dont le sauvetage de 21 personnes à bord d'un bus et d'un véhicule coincés par la neige, sur la RN N 30 au lieu-dit «

Tizi N'Koulal », ainsi que le sauvetage de 05 autres passagers de 2 véhicules au lieu-dit « Assoul », dans la commune d'Ait Boumehdi, dans la wilaya de Bejaia. Une soixantaine (60) d'autres personnes à bord de 2 bus ont été également secourus dans la commune d'Akfadou, ajoute le communiqué, notant que « certaines routes demeurent difficiles ou coupées à la circulation, suite au cumul de la neige dans ces 2 wilayas ainsi qu'à Bouira et Mila.

Protection du consommateur Lancement de deux plateformes numériques dédiées au signalement et à l'évaluation des biens et services

Deux plateformes numériques ont été lancées, mardi, par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), permettant de soumettre des doléances et réclamations, et d'évaluer les biens et services, dans le but de renforcer la communication entre les consommateurs et les opérateurs économiques. Lors de la cérémonie de lancement organisée à Alger, le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a indiqué que ces deux plateformes baptisées "Achki" et "Your rating", s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la stratégie nationale de numérisation et son utilisation pour faire entendre la voix du consomma-

teur. Il a précisé que ces outils permettront d'améliorer l'interaction avec les opérateurs économiques et les instances de contrôle, ainsi que d'ancrer la transparence dans cette relation, afin d'assurer une transmission efficace des préoccupations et avis des consommateurs. Concernant la première plateforme "Achki", elle permet au consommateur de soumettre sa doléance, avec la possibilité de recevoir une réponse de l'opérateur économique concerné, sachant que 70 catégories de réclamations ont été intégrées dans cette plateforme, précise M. Zebdi. Cette plateforme "contribuera à traiter plusieurs dysfonctionnements et à limiter les pratiques bureaucratiques dans la

relation entre consommateurs, opérateurs économiques et instances de contrôle, en renonçant à la méthode traditionnelle du registre de doléances", a-t-il expliqué. La deuxième plateforme "Your rating" permet, quant à elle, au consommateur d'évaluer les biens et services, en leur attribuant des notes, offrant ainsi à l'entreprise concernée une meilleure visibilité des impressions de sa clientèle et la possibilité d'améliorer ses services et produits. Par ailleurs, les groupes "Algérie Télécom" et "Algérie Poste" ont rejoint cette plateforme en tant qu'entreprises pilotes, a souligné M. Zebdi, exprimant l'espoir de voir davantage d'entreprises économiques adhérer à cette démarche.

Police de Tissemsilt Saisie de plus de 14.670 comprimés psychotropes et arrestation de neuf individus

Les services de police de Tissemsilt ont procédé récemment à la saisie de plus de 14.670 comprimés psychotropes et à l'arrestation de neuf individus appartenant à un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, a indiqué la Sûreté de wilaya dans un communiqué rendu public samedi. Selon la même source, l'opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire, qui a intercepté un véhicule et procédé à sa fouille minutieuse. Cette intervention a permis de découvrir 6.635 gélules de substances psychotropes soigneusement dissimulées à l'intérieur du véhicule, ainsi que d'arrêter sept suspects. Poursuivant les investigations, et en coordination avec le parquet compétent, les enquêteurs ont étendu leurs recherches à une wilaya de l'est du pays, où deux autres personnes ont été interpellées. Une quantité supplémentaire de 8.040 comprimés psychotropes, ainsi qu'une somme d'argent issue du trafic de ces substances, ont également été saisis. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires, précise le communiqué.

Enfance Lancement imminent du Plan national 2025-2030

Fruit des Assises de l'enfance et d'une collaboration efficace entre plusieurs secteurs, le Plan national de l'enfance 2025-2030, visant à « protéger les droits des enfants et, surtout, à les préserver des dangers auxquels ils peuvent être exposés », sera lancé dans les prochains jours. L'annonce a été faite ce jeudi par Aïda Mecheri, cheffe d'études à la direction de l'enfance de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), au micro de la Chaîne 3. «C'est le résultat d'un long travail mené avec de nombreux professionnels issus des secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection de l'enfance», a déclaré Mme Mecheri lors de son passage dans l'émission « L'Invité du jour », à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée chaque 20 novembre depuis l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'ONU en 1989. Insistant sur la nécessité d'une implication active de tous les acteurs et institutions concernées, la représentante de l'ONPPE explique que l'essence même du Plan est de « coordonner, clarifier et simplifier les tâches, les actions, les programmes et les plans d'action de chaque secteur afin qu'ils puissent travailler dans la même direction ». Mme Mecheri a également tenu à rappeler les différentes initiatives lancées par la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, pour renforcer la protection de l'enfant en Algérie.

Hadj Tirage au sort à travers les communes du pays

Le tirage au sort pour l'accomplissement des rites du Hadj, destiné à arrêter les listes définitives des personnes concernées par la saison (1447h/2026), a eu lieu samedi à travers toutes les communes du pays. L'opération du tirage au sort pour la prochaine saison du Hadj s'est déroulée au niveau des sièges des communes et dans des salles désignées par les autorités locales, avec une présence notable des personnes concernées et de leurs proches venus suivre l'opération. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avait précédemment fixé la période des inscriptions pour la saison du Hadj (1447 H/2026), du 8 octobre au 6 novembre courant. "Les citoyennes et citoyens désirant s'inscrire au niveau de la commune et ne disposant pas de passeports biométriques, doivent s'engager à obtenir ce document en cas de succès au tirage au sort, dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de la date de son déroulement, sous peine de radiation de la liste des gagnants", a indiqué le ministère.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA D'OUED TARIA
COMMUNE D'OUED TARIA

D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES A PREPARER ANNULATION pour la 2eme fois N°10/2025.....
NIF :42100200002901201021

Le président de L'APC de OUED TARIA lance un avis D'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales avis D'appel d'offres ouvert nationale avec exigence de capacités minimales pour la 2eme fois pour le opération
*** Location Des Bus Transport Scolaire Pour l'année 2026 ***

- 05^{ème} LOT: BKAKRA-AIN BAYDHA-SIDI ALI BENOUMER . Ver OUED TARIA Centre « Aller Et Retour »
06^{ème} LOT: SIDI ALI BENOUMER-OULED BANASEUR . Ver OUED TARIA Centre « Aller Et Retour »
14^{ème} LOT: FIRMAT JOUNOUD-TAGIO-AOULED CHARIF -DOUER BOURCHA-OULED BELIL . Ver OUED TARIA Centre « Aller Et Retour »
15^{ème} LOT: DOUER MKAKA -ECOLE DIAF ALI -POSTE -PLAYEK-BRAKNA . Ver OUED TARIA Centre « Aller Et Retour »

Les entreprises intéressées par le présent avis et approprier les conditions suivantes :

-autorisation d'exploitation pour les services réguliers de transports publics et En cours de validité, ou sera écartée. Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 6.000.00 DA à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP OU LA PRESSE NATIONALE

-Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

- 1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE PORTANT LA MENTION (A NE PAS OUVRIR)
2- Une déclaration de candidature dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
3- La déclaration de probité dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
4- la carte d'identification fiscale
5- mise en place d'une autorisation d'exploitation pour les services réguliers de transports publics .
6- une copie de carte grise
7- Une copie d'une attestation d'assurance bus valide
8- une copie de l'attestation du contrôle technique de l'autobus
9- Un extrait de déclaration de revenus valide avec un statut de règlement ou un échéancier de paiement le gage joint au livret de conditions.
10- -- Dépôt des comptes sociaux pour les EURL, SARL, SNC et les sociétés
11- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes a engager l'entreprise
12- La liste des moyens humains pour le chauffeur un permis de conduit e + attestation d'affiliations CNAS pour le chauffeur déclarés à la CNAS (Anne 2024) ou CASNOS
13- Une copie de l'extrait de rôle en cours de validité
14- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
15- Une copie de registre commerce visée par CNRC
16- Numéro d'identification statistique (NIS)
17- Numéro d'identification fiscale (NIF)
18- Une copie des attestations du mise à jour CNAS,CASNOS, en cours de validité

B)-L'OFFRE TECHNIQUE

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier de charges dument signé, paraphé daté et visé par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepter »
- Mémoire technique justificative dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)

C)-L'OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaires ci-joint annexé
- Le devis quantitatif et estimatif ci-joint annexé

Les offres doivent être déposés au siège de la commune de OUED TARIA /MASCARA sous triple plis cacheté : le pli extérieur doit être anonyme et portant la mention (soumission - *** Location Des Bus Transport Scolaire Pour l'année 2026 ***

Le pli intérieur contiendra trois enveloppes séparés, l'une portant la mention (offre candidature) et deuxième enveloppe portant la mention (offre technique), et troisième portant la mention (offre financière).

La date limite de dépôt des offres est fixé à dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale à 13:00 h

L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour de la date de dépôt des offres à 13:10 h. au niveau du siège de la commune de OUED TARIA .

Les soumissionnaires resteront en gagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le P/ APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
DIRECTION DE L'EDUCATION

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALE N° 21 / 2025
NIF : 098446019047218

Conformément à la loi n° 23-12 du 18 MUHARAM 1445 correspondant au 05aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .
La Direction de l'Education de la Wilaya d'Ain-Temouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour : **OBJET : Equipement D'un collège type 7/300 R à la commune D'EL MALEH**

Repartie en un seul (01) lot :

Lot N°02 : Equipement bureautique et informatique

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :
La Direction de L'Education de La Wilaya d'Ain-Temouchent
Service « programmation et suivi »
Bureau Des Constructions et des Equipements Scolaires.

« A N'ouvrir -Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres ».
Deuxième Avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N° 21 /2025
Equipement D'un collège type 7/300 R à la commune D'EL MALEH

Repartie en un seul (01) lot :

Lot N°02 : Equipement bureautique et informatique

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **15 jour** à partir de la parution du présent avis dans deux quotidiens nationaux, et BOMOP.

La séance d'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, à l'adresse sus indiquée ci-dessus, le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 14 H 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **105 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur De L'éducation

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2025
NIF COMMUNE DE TLEMCEN
196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés public.

le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participés à l' appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, N° 12/2025 paru dans le BOMOP et les quotidiens (**البيان** , **Le carrefour d'Algérie**) , et les journaux électronique relative au projet : Acquisition des camions suivants : Lot 01 : un camion ampli-roll pour levage des caissons métalliques De collecte et enlèvement des ordures ménagères, Lot 02 : deux camions nacelles d'entretien de l'éclairage publique. et que les résultats de la commission Communale d'analyses et jugements des offres, reunie en date du 06/11/2025 à quatorze heures , sont :

Désignation du projet	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
Acquisition des camions suivants :	Lot 01 : un camion ampli-roll pour levage des caissons métalliques De collecte et enlèvement des ordures ménagères	ETS Douaouda Motors	21.420.000,00 DA	(30) jours	60/100	190022900734181
	Lot 02 : deux camions nacelles d'entretien de l'éclairage publique.	NSA Equipements	37.009.000,00 DA	(120) Jours	80/100	00141610084127309001

Conformément à l'article 82 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés public , les soumissionnaires sont invités au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du present avis dans les quotidiens .

Le Président

Le wali préside une Réunion de coordination

Investissement et prime de solidarité Ramadhan à l'ordre du jour

Le wali de la wilaya d'Oran, Ibrahim Ouchane, a présidé, ce samedi 22 novembre 2025, une réunion de coordination en présence des chefs de daïras, des directeurs de l'exécutif et des cadres de la wilaya. A l'ordre du jour, la présentation d'abord d'un projet d'investissement par la Société de Développement Hôtelier.

En ouverture de la réunion, le wali a écouté une présentation relative à un projet d'investissement à Djoualek, consistant en la construction d'une résidence haut standing de 274 appartements, en plus d'un centre commercial. Le représentant de la société a précisé que le choix de la nature du projet repose sur la demande croissante en destinations de voyage et en hébergements de luxe dans le bassin méditerranéen, d'autant plus que la ville d'Oran se distingue par sa richesse culturelle et son patrimoine historique, ce qui la position-

ne comme l'une des destinations touristiques potentielles. Un autre point était également à l'ordre du jour, à savoir, la prime de solidarité pour le mois de Ramadhan. Cette présentation a été assurée par le directeur de l'administration locale, qui a exposé les étapes et les délais de l'opération de solidarité pour le Ramadan 2026. L'opération a débuté par son lancement officiel et l'installation des commissions communales du 12 octobre au 9 novembre 2025, suivis de l'installation des équipes locales chargées des enquêtes de terrain et de l'ouverture des inscriptions pour les citoyens souhaitant bénéficier de la prime. Il a ensuite été procédé à la clôture de la saisie dans le système informatique, puis à l'établissement des listes primaires des bénéficiaires acceptés et non-acceptés. Les listes définitives seront arrêtées entre le 5 et le 15 janvier 2026, avant le versement de la

prime prévu du 8 au 12 février 2026. L'opération de solidarité se clôturera entre le 15 et le 26 février 2026. Un bilan de l'opération pour l'année précédente (2025) a été présenté: le nombre total de bénéficiaires avait atteint 65 564 personnes. Pour sa part, le wali d'Oran a donné plusieurs instructions lors de cette réunion. Il a notamment ordonné aux chefs de daïras de traiter les demandes de logements promotionnels aidés (LPA) et de préparer les listes dans un délai ne dépassant pas deux semaines. Il a également insisté sur la nécessité de prendre en charge, de manière urgente, la propreté de l'environnement, rappelant que les opérations de nettoyage constituent une tâche quotidienne nécessitant un suivi permanent. Enfin, il a donné des instructions strictes aux chefs de daïras pour lutter contre l'implantation anarchique de logements illicites.

R. L.

Formation et de l'Enseignement professionnels

Arhab inaugure le Centre d'excellence des industries sidérurgiques et mécaniques

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, accompagnée du secrétaire général du ministère de l'Industrie, Benaïssa Kheiredine, a supervisé samedi l'inauguration du Centre d'excellence des industries sidérurgiques et mécaniques "Chahid Ayed El-Haouas", situé dans la commune de Bethioua, wilaya d'Oran. Dans une déclaration à la presse, Mme Arhab a précisé que ce centre, d'une capacité de 300 places pédagogiques, traduit la stratégie du secteur visant à renforcer le lien et la complémentarité entre le tissu économique et la formation professionnelle. Elle a souligné que les ateliers techniques ont été équipés avec les technologies les plus récentes, facilitant l'accès des stagiaires au monde du travail et leur permettant d'acquérir les compétences recherchées par les opérateurs économiques. Au cours de sa visite, la ministre a insisté sur la sensibilisation des jeunes et de leurs familles aux opportunités de formation offertes par le secteur, appelant à placer l'opérateur économique au cœur des priorités de la formation professionnelle". Elle a également visité une exposition présentant les réalisations des stagiaires, dont un plan d'intervention en cas d'incendie dans un complexe gazier, une station miniature de dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets dans les domaines de l'industrie pétrolière et de l'électrotechnique. Le centre d'excellence dispose de 21 salles de cours, d'un amphithéâtre de 110 places, d'une salle informatique, d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et d'un internat de 120 lits. Il assure la formation dans plusieurs filières : maintenance industrielle en constructions mécaniques, industrie sidérurgique, électrotechnique, hygiène-

sécurité-environnement (HSE), électronique industrielle, électricité industrielle, soudage, industries pétrolières, exploitation des stations de traitement des eaux, entre autres. Dans le cadre du renforcement des partenariats avec le secteur économique, Mme Arhab et M. Kheiredine ont supervisé la signature d'une convention

entre le centre et l'Entreprise algérienne de laminage de l'acier de l'Ouest (LAMO), portant sur la formation des formateurs et des stagiaires dans les domaines de l'industrie sidérurgique, des constructions métalliques, de l'électricité et de l'électronique, ainsi que sur l'organisation de stages pratiques.

Protection de l'Environnement

Grande opération à la cité «Mouloud Feraoun»



Dans le cadre des directives du wali de la wilaya d'Oran, Ibrahim Ouchane, visant à préserver la propreté de l'environnement et à éradiquer les points noirs afin d'améliorer l'apparence générale des différents quartiers de la wilaya, la Cellule de l'environnement et de la protection de l'environnement relevant du cabinet du wali a mené une large campagne de nettoyage dans le quartier Mouloud Feraoun (ex-cité Perret) dans la com-

mune d'Oran qui connaissait une propagation importante des dépôts sauvages d'ordures. Le quartier El Wiam dans la commune de Mers El Hadjadj a également connu le même traitement. L'opération se poursuit et vise à préserver l'environnement, à améliorer le cadre de vie du citoyen et à répondre à ses préoccupations, notamment celles liées à la nécessité d'accorder une attention particulière à la propreté du milieu de vie.

25 novembre, journée mondiale de lutte contre les violences sur femmes

Le monde numérique constitue-t-il une menace?

La journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes est une occasion de sensibilisation et de mobilisation. Décrétée le 25 novembre 1999 par les Nations Unies en mémoire aux trois sœurs Mirabal victimes de violence d'un chef dictateur, c'est une nouvelle opportunité de décrier avec vigueur ce fléau qui s'est répandu telle une flèche dans le monde ces dernières années. Mais cette année 2025, la célébration de cette journée se singularise par un autre aspect aussi crucial entrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes au-delà évidemment des violences sexuelles ou sexistes : les violences en ligne ou plus proprement dit violences numériques. Un nouveau phénomène qui a pris de l'ampleur à l'échelle internationale étant donné que les chiffres démontrent que près d'une femme sur trois dans le monde affirme avoir été victime de violences physique par un conjoint ou par un partenaire. Cependant la lutte contre les formes de violence sur les femmes a plutôt l'air aujourd'hui de se concentrer sur le monde numérique, sur les réseaux sociaux ou Internet notamment. L'Algérie a multiplié les efforts pour combattre et éradiquer toutes sortes de violences faites aux femmes qu'elles soient physiques, morales ou sexuelles, toutefois l'accent est mis cette fois sur la lutte intensive contre les violences numériques contre la gent féminine. Un fléau qui représente une menace grave et est en pleine expansion dans le monde du fait qu'il peut affecter femmes, filles ou encore des notoriétés politiques, chefs d'entreprise ou encore des lycéennes pour des motifs soit financier, moral ou sexuel. Le monde numérique qui a pris une place considérable dans la société demeure un «réservoir» de menaces contre aussi bien les hommes que les femmes qui constituent une proie facile aux opportunistes en ligne. C'est un nouveau défi pour les associations des droits de l'homme, des associations de défense des droits des femmes et des sociétés civiles en général.

B.Habib

Es-Sénia

Un fourgon prend feu dans une station de service

On a frôlé la catastrophe, au niveau du périphérique sur le territoire relevant de la commune d'Es Sénia, en fin de la semaine dernière. En effet, selon une source bien informée, un incendie s'est déclaré dans un fourgon, au moment où il était dans une station service. Les flammes se sont propagées rapidement au point où toutes les tentatives d'extinction sont restées sans résultats. Il fallait l'intervention des hommes du feu, relevant de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran. Notre source rapporte que 02 hommes âgés de 47 et 53 ans, ont été brûlés au deuxième degré. Les 02 victimes ont reçu les premiers soins avant d'être évacuées vers les services des urgences de l'hôpital local. Les causes de cet incendie restent pour l'heure inconnues.

A.Kader

4ème boulevard périphérique

05 blessés dans un accident de la route

Ce week-end, les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont été alertés suite à un grave accident de la route. Selon une source bien informée, il s'agit du dérapage d'une voiture. Bilan, 05 passagers du véhicule en question, s'en sont sortis avec des blessures sérieuses. D'autres passagers ont été retrouvés sur les lieux dans un état de choc. Les secouristes alertés ont présenté les premiers secours aux victimes, avant leur transfert vers les services des urgences de l'hôpital d'Es Sénia. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce dérapage.

A.Kader

APC de Saïda
02 maires déjà évincés,
le 3ème est en voie

C'est une véritable scène de désolation que vit l'Assemblée communale de la Ville de Saïda. Mardi dernier, la tenue d'une session ordinaire où plusieurs points relatifs à l'amélioration du cadre de vie du citoyen étaient à l'ordre du jour, a été reportée suite à des chamailleries qui ont eu lieu entre les 29 élus qui gèrent l'Hôtel de ville. Ce qui se passe actuellement à l'APC de Saïda, devant les yeux hagards des citoyens, est digne des films burlesques. Depuis son intronisation, l'Assemblée communale a déjà connu 02 maires, tous les deux évincés, le 3ème est en voie de l'être si l'on se fie à cette session mouvementée qui a eu lieu la semaine passée où plus de 14 élus ont refusé de "signer la délibération". A travers ce blocage qui n'a pas encore livré ses secrets, que fera le wali Mermouri, dans le cas où le conflit persiste encore? Telle est la question qui taraude les esprits des observateurs les mieux avertis. A la question de savoir où se situe le blocage, chaque clan rejette la balle sur l'autre. Face à ce remue-ménage, plusieurs citoyens interrogés déclarent sans cesse que cela ne les intéresse pas et que les élus n'existent pas à leurs yeux, ils ne représentent qu'eux-mêmes. OULD OGBAN

Aïn Temouchent
Derbal insiste sur la nécessité
de numériser la gestion
des infrastructures

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné mercredi soir à Aïn Témouchent l'importance de relier les infrastructures hydrauliques à un système numérique afin d'assurer une gestion plus efficace et mieux maîtrisée du secteur. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a instruit les responsables concernés à l'effet d'élaborer une étude technique en vue d'intégrer les infrastructures hydrauliques dans un dispositif numérique, mettant en avant le rôle déterminant de cette démarche pour une gestion moderne, optimisée et pilotée à distance. Après avoir suivi une présentation sur les indicateurs de développement du secteur dans la wilaya, M. Derbal a insisté sur "la nécessité pour le secteur d'accompagner la dynamique touristique que connaît la wilaya d'Aïn Temouchent, désormais considérée comme une destination touristique de premier plan, et de garantir un service public à la hauteur des investissements importants consentis par l'Etat, notamment par l'adoption de solutions techniques adaptées". Au village d'El-Hadjaria (commune de Hammam Bouhadjar), le ministre a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5 000 m³. Dans la commune de Tamazougha, il a inspecté le projet de raccordement de la daïra d'Aïn El-Arbaâ au canal d'adduction d'eau potable Tafna-Oran, appelant à respecter les délais de réalisation et à livrer le projet avant le mois de mars prochain. Le ministre a, dans la foulée, mis en avant l'importance de ce projet dans l'alimentation régulière en eau potable de plus de 12 000 habitants. M. Derbal s'est ensuite rendu à la station de Dizioua (commune d'Aïn Tolba) pour s'enquérir du système d'alimentation en eau potable des communes de la wilaya. A la station de dessalement d'El-Hilal, le ministre a suivi une présentation sur le fonctionnement de cette infrastructure, qui produit 200 000 m³ d'eau par jour, dont 120 000 m³ destinés à la wilaya d'Aïn Temouchent et 80 000 m³ à Oran. Par ailleurs, il a supervisé la remise de dix camions équipés de citernes au profit de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE), ainsi qu'un camion hydromécanique doté d'une citerne de 8 000 m³ destiné à l'unité de l'Office national de l'assainissement d'Aïn Temouchent.

Ressources en eaux à Mostaganem

Pour la souveraineté hydrique
la 2ème unité de dessalement lancée

Par Charef Kassous

En Algérie et au niveau de toutes les sphères des pouvoirs centraux en Algérie, la sécurité hydrique est une priorité absolue. A Mostaganem, on entérine cette stratégie par de grands projets structurants par le lancement, ce samedi 22 novembre 2025, d'une seconde unité de dessalement d'eau de mer. Juste après la visite, ce week-end du ministre des ressources en eau, Mr Noredine Daoudi Président Directeur Général de Sonatrach franchit le pas pour procéder au lancement à Sidi Eladjal dans la commune de Khadra à l'Est de la wilaya, de l'unité de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 300.000 m3 /jour. Ce projet dont la réalisation est prévue pour 36 mois s'installe sur une superficie de 10 hectares.

Sa réception provisoire pour une première tranche aura lieu dans un délai de 22 mois pour un volume provisoire de 150 m3/jour. On apprend également que dans le cadre des perspectives déclarées de sécurité hydrique du Président de la République, ce projet a été parmi les grandes décisions prises lors du conseil du Gouvernement du mois d'octobre 2025. La société algérienne "SAR-PI" est désignée pour la réalisation du projet qui aura à alimenter en eau potable plus de 03 millions d'habitants. Le chantier qui vient d'être lancé offrira des postes d'emplois à 1500 travailleurs jusqu'à sa réception définitive.



La centaine d'emplois prévus pour la gestion de l'usine à son démarrage passeront par une formation qui sera dispensée par la formation professionnelle au niveau des INFEP de la wilaya. Faut-il signaler que ce projet de grande envergure servira aussi à pourvoir les besoins en eau des wilayas limitrophes à Mostaganem. En dehors de compenser le manque en ressources hydriques, il contribuera, sans nul doute, à relancer l'investissement dans ces zones. Conscient des enjeux de ce nouveau projet de désalinisation d'eau de mer, le wali instruit les responsables locaux de conjuguer leurs efforts afin d'accompagner le projet durant toute la période de

réalisation. Ce qui vient de se passer à Khadra est une première qui a procuré chez la population locale une satisfaction indescriptible. Faut-il aussi rappeler qu'à travers les échanges expansifs et sincères encourus le week-end dernier entre le Ministre des Ressources en Eaux et M.Ahmed Boudouh wali de la wilaya, un éclairage translucide a eu lieu révélant les fondements de la stratégie nationale des eaux qui vise la préservation des ressources naturelles en eau. Cette unité de Khadra vient en soutien non seulement à garantir l'approvisionnement en eau mais surtout à sa contribution à la dynamique du développement de la wilaya de Mostaganem.

Tirage au Sort des Futurs Hadjis à Sidi Bel Abbès

Une sélection rigoureuse pour le cinquième pilier

Par Mohamed Nouar

L'air était empreint d'une solennité mêlée d'espoir ce samedi à la salle omnisports du stade 24 février 1956 de Sidi Bel Abbès, où s'est déroulée l'opération tant attendue du tirage au sort des futurs pèlerins pour la saison 2025/2026. Cet événement, qui symbolise l'immence de l'accomplissement du Hajj, le cinquième pilier de l'Islam, a révélé les noms des 233 postulants qui auront le privilège de se rendre aux Lieux Saints. Face à un engouement massif, illustré par le chiffre impressionnant de 6 168 postulants issus de la seule daïra de Sidi Bel Abbès, l'impératif de la transparence et de l'équité a guidé cette procédure. L'opération a été menée en présence d'un huissier de justice, garant de sa légalité, ainsi que des candidats eux-mêmes, des élus de l'APC de Sidi Bel Abbès et des membres de la commission des affaires religieuses, assurant ainsi une pleine légitimité au processus. Sur les milliers de candidatures reçues dont 2 746 dossiers physiques déposés auprès des services de l'APC et 3 422 inscriptions en ligne, seuls 233 passeports ont été désignés pour l'année prochaine. A cet effet, 164 candidats ont été tirés au sort pour la saison de pèlerinage 2026 auquel s'ajoutent 69 candidats qui avaient été tirés au sort l'année précé-



dente et figuraient sur la liste supplétive, confirmant ainsi leur accès au voyage sacré et 23 candidats ont été tirés au sort pour constituer la nouvelle liste des supplétifs. Ces derniers seront automatiquement intégrés au nombre de pèlerins en cas de désistement avéré de l'un des titulaires. Le nombre de pèlerins choisis illustre la sélectivité inhérente à cette démarche, qui doit s'aligner sur les quotas alloués par les autorités saoudiennes. Pour les heureux futurs Hadjis, la désignation par le sort n'est que la première étape d'un cheminement spirituel et pratique. Une phase de préparation rigoureuse s'ouvre, visant à garantir que l'accomplissement du Hajj se déroule dans les meilleures conditions spirituelles, sanitaires et logistiques. Les pèlerins devront se soumettre à une série d'examens et de consultations médicales indispensa-

bles pour valider leur aptitude physique au voyage et aux rites. Parallèlement, un volet de formation religieuse sera mis en œuvre. Des sessions encadrées par les imams des mosquées permettront aux futurs pèlerins de s'imprégner des divers rites du Hajj, de s'informer sur les obligations théologiques et pratiques, et d'acquiescer les comportements adéquats à adopter, tant avant le départ que sur les Lieux Saints. Ce processus de sélection, à la fois mécanique et spirituel, marque le début d'une transformation profonde pour ces 233 individus. Le voyage vers La Mecque est une expérience qui transcende le simple déplacement géographique ; il s'agit d'une quête d'absolution et d'un renouvellement de la foi, dont l'organisation méticuleuse à Sidi Bel Abbès est le premier jalon institutionnel.

Blida

Plus de 600 logements ruraux raccordés au réseau de gaz en 2025

Quelque 628 logements situés dans des zones rurales à Blida ont été raccordés au réseau de gaz naturel depuis le début de l'année 2025, a fait savoir, jeudi, une responsable de la direction locale de la société de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz). Mme Khadidja Bouda, cadre au sein de cette direction, a expliqué lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des projets réalisés par la Sonelgaz, que dans le cadre du renforcement du réseau de distribution du gaz naturel dans la wilaya afin d'améliorer la qualité du service public, en particulier dans les

zones reculées, 628 logements ont été raccordés au réseau de gaz naturel depuis le début de l'année en cours. Il s'agit des zones rurales des communes d'Ouled Salama, Maftah, Bouaârf, Mouzaïa, Bouinan et Oued El-Alleug, a-t-elle précisé. Le coût de la réalisation des projets de tous ces raccordements qui visent à améliorer les conditions de vie des citoyens en les dotant de cette énergie vitale, s'est élevé à près de 172 millions de DA, a relevé la responsable. Mme. Bouda a souligné, à ce propos, que l'entreprise poursuivait ses efforts pour raccorder d'autres zones ne disposant pas encore de ce service, en

programmant de nouveaux projets qui devraient être achevés "progressivement à partir de l'année prochaine". Elle a noté, à l'occasion, que le nombre des clients de la Sonelgaz à Blida enregistre "une augmentation continue". Ils sont 272.000 clients à être raccordés au réseau de gaz, a-t-elle affirmé. Par ailleurs, elle a révélé que la Sonelgaz a enregistré 44 atteintes au réseau gazier depuis le début de l'année en cours, ce qui a causé 88% des interruptions enregistrées dans l'approvisionnement en cette énergie, attribuant les causes au lancement de travaux de forage effectués sans autorisation.

Sétif

Ouverture du 1er Salon national de l'emploi, de la formation et l'entrepreneuriat

La première édition du Salon national de l'emploi, de la formation et l'entrepreneuriat (Algeria job expo 2025) s'est ouverte samedi à la salle de conférences "The Dome" de Sétif avec la participation de 30 exposants représentant des entreprises économiques, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la manifestation, Mounir Tebib, a précisé que cet événement de deux jours, est organisé par l'entreprise "Ibit Center" d'organisation des expositions sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Li-

mani et en coordination avec plusieurs organismes publics dont NESDA et la direction locale de la formation professionnelle, dans le cadre du développement des initiatives liées à l'emploi, la formation, la concrétisation des idées des porteurs de projets offrant un espace de rencontre entre les recruteurs, les chercheurs d'emploi et porteurs d'idées. Le Salon constitue une "opportunité de rencontre entre les chercheurs d'emploi et les chefs d'entreprises économiques en quête de compétences et d'une main d'œuvre qualifiée", selon la même source qui a indiqué que le Salon verra la présentation de 8 communications et des tables rondes sur divers thèmes dont

la numérisation, l'intelligence artificielle (IA) et la gestion des ressources humaines. La manifestation a suscité un engouement des jeunes vers les divers stands dont ceux de l'industrie du médicament, du plastique, de l'électroménager, de la céramique et des services. De son côté, Hocine Lamouri, directeur de l'antenne locale de NESDA, qui a financé depuis le début de l'année 60 projets de jeunes porteurs d'idées, a inscrit la participation de l'agence dans le cadre de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (17-23 novembre) pour orienter et encadrer les jeunes dans la création de leurs entreprises.

«Hackathon Dz» de l'innovation et de l'entrepreneuriat à Biskra

110 participants à la 4ème édition

Au total, 110 participants prennent part à la quatrième édition de la manifestation nationale "Hackathon Dz" de l'innovation et de l'entrepreneuriat ouvert samedi au Centre de recherche scientifique et techniques sur les régions arides de Biskra. Hafid Chokri, président de l'association "Biskra lit", initiatrice de cette manifestation de deux jours, a indiqué dans son allocution à l'occasion que cet événement national regroupe des équipes de jeunes innovateurs en vue "d'ancrer la culture de l'innovation, renforcer leur formation et motiver chez eux l'esprit

d'initiative pour soutenir une économie nationale fondée sur la connaissance et l'innovation technologique". Les jeunes participants sont répartis sur trois ateliers dédiés à "l'intelligence conceptrice" pour transformer une idée en projet, aux "plans des affaires commerciales" pour transformer l'idée en modèle de fiche technique de projet et aux "mécanismes de marketing, notamment numérique", selon la même source. L'occasion donnera lieu à des concours sur l'utilisation de la technologie et de l'intelligence artificielle (IA) en agriculture, hydraulique et environnement et les projets

lauréats des premières places seront accueillis par le Centre de recherche scientifique et techniques sur les régions arides pour les développer en modèles puis en entreprises, selon encore la même source. La manifestation, organisée en coordination avec l'Observatoire national de la société civile (ONSC) sous l'égide du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, regroupe des directeurs exécutifs d'organismes et d'administrations publiques au côté de représentants de plusieurs associations locales, selon les organisateurs.

Sayoud révèle à M'Sila une série de projets destinés à prendre en charge les conséquences des récentes intempéries

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a annoncé, samedi lors d'une visite de travail dans la wilaya de M'sila, une série de projets destinés à prendre en charge les conséquences des intempéries qui ont récemment affecté la région. Le ministre a annoncé, parmi les mesures arrêtées, lors d'une rencontre avec les responsables de la wilaya de M'sila et les acteurs de la société civile de la ville de Sidi Aïssa, l'allocation d'une enveloppe de 495 millions de dinars à affecter à l'aménagement de l'agglomération de Sidi Aïssa, au curage des cours d'eau et à une "étude spéciale" visant la protection de neuf (9) villes de la wilaya de M'sila contre les inondations. Sayoud a précisé, au cours de cette rencontre organisée à Sidi Aïssa que l'enveloppe financière indiquée se répartit comme suit : 473 millions de dinars pour l'aménagement urbain et le nettoyage des cours d'eau de la ville, et 22 millions de dinars pour financer une étude spéciale liée à la protection de 9 agglomérations de la wilaya de M'sila contre les inondations. "Il est important que Sidi Aïssa et d'autres communes de la wilaya de M'sila bénéficient d'un plan urgent d'aménagement et de réhabilitation urbaine", fondé sur des "études mûries", élaborées "en fonction d'un rythme de réalisation qui doit respecter les normes et les délais", a souligné le ministre. Sayoud a effectué une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de M'sila pour évaluer la prise en charge des effets des intempéries qui ont affecté la région en septembre dernier, rappelle-t-on.



Commune de Didouche Mourad (Constantine)

Une nouvelle polyclinique mise en service «prochainement»



Une nouvelle polyclinique implantée, dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) sera mise en service «prochainement», a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. La nouvelle structure de santé, située au site des 6000 logements AADL de «Retba», dispose de plusieurs services notamment les urgences, les différentes consultations, la radiologie, le laboratoire, la maternité et les soins dentaires, a-t-on indiqué. Très attendue par les habitants, cette nouvelle infrastructure permettra de renforcer les prestations sanitaires dans la commune et réduire la pression sur les autres établissements de santé de la wilaya de Constantine, ajoute la même source. La réalisation de cette infrastructure, s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant la dotation des nouveaux pôles urbains en équipement d'accompagnement en vue de promouvoir le cadre de vie des populations.

Douanes à Sétif

Une tentative de contrebande de plus de 10.300 comprimés psychotropes déjouée

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre la contrebande de marchandises et de stupéfiants, relevant de la direction régionale des douanes de Sétif, ont déjoué une tentative de contrebande de 10.350 comprimés psychotropes d'origine étrangère, selon un communiqué publié jeudi par ce corps constitué. Le document précise que l'opération, menée en coordination avec des éléments l'Armée nationale populaire, a permis de mettre la main sur ces produits prohibés soigneusement dissimulés dans les cavités des sièges arrière d'un véhicule de tourisme. Selon le même communiqué, le véhicule intercepté a été saisi et un individu suspect interpellé avant d'être présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes. Cette opération des douanes algériennes, inscrite dans le cadre des missions dévolues à ce corps, traduit l'efficacité et la coordination sur le terrain entre les différentes institutions de l'Etat dans la lutte contre toute menace sur la santé publique et à la sécurité, conclut le communiqué.

Unité de transfusion sanguine Campagne de don de sang à la commune de El Kalaa



L'unité de transfusion sanguine de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Relizane s'est rendue, ce vendredi, à la commune de El Kalaa où elle a organisé une campagne de don de sang au niveau de la polyclinique Sebagh Mohamed commune de Semar. L'initiative a connu une forte affluence des citoyens, notamment après la prière du vendredi, profitant de la proximité de la mosquée avec la structure sanitaire, ce qui a facilité la participation d'un grand nombre de fidèles à cette action humanitaire. Le prêche de l'imam a également contribué à encourager les fidèles à accomplir cet acte noble, considéré comme un geste salvateur pouvant contribuer à sauver des vies. Les responsables de l'opération ont salué l'élan de solidarité manifesté par les habitants, adressant leurs remerciements au personnel médical et paramédical de l'unité de transfusion pour les efforts déployés afin d'assurer la réussite de cette campagne. Ils ont également exprimé leur gratitude aux autorités locales ainsi qu'aux habitants de la commune pour leur contribution à la bonne organisation de l'événement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions visant à renforcer les stocks de sang et à garantir la disponibilité de cette ressource vitale au profit des patients pris en charge au niveau des différents services de l'EPH de Relizane.

Protection civile

Vaste campagne de prévention contre les risques hivernaux

La Direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a lancé, sous la supervision de son directeur et en coordination avec la Direction générale, une large campagne de sensibilisation aux risques liés à la saison hivernale, placée sous le slogan national: «Chaleur en sécurité... un hiver sans accidents». Dans ce cadre, les éléments de la Protection civile ont organisé une journée de sensibilisation au profit des habitants du quartier 40 Logements, dans la commune de Ouled Sellem, consacrée à la prévention des dangers liés à l'intoxication au monoxyde de carbone. Une problématique qui s'accroît avec la baisse des températures et le recours des familles aux différents moyens de chauffage. Les agents ont présenté aux citoyens un ensemble de conseils et de recommandations visant à éviter les cas d'asphyxie durant l'hiver, notamment en soulignant l'importance d'une aération régulière des habitations et du bon usage des appareils de chauffage. La campagne a également connu la participation de représentants du service d'hygiène et du service du commerce, dans le cadre d'une action de proximité commune destinée à renforcer la culture de la prévention et à réduire les risques domestiques liés à la saison froide. Cette initiative s'inscrit dans un programme global mis en place par la Direction de la Protection civile, couvrant l'ensemble des communes de la wilaya à travers ses différentes unités opérationnelles, avec pour objectif d'élever le niveau de sensibilisation et d'instaurer des comportements préventifs durables, garantissant ainsi la protection des personnes et des biens durant la période hivernale.

Filière laitière

Entre réalité, défis et perspectives de développement

La filière laitière dans la wilaya de Relizane constitue l'un des piliers essentiels du secteur agricole local, jouant un rôle important dans le soutien à l'économie régionale, la création d'emplois et le renforcement de la sécurité alimentaire des citoyens. Malgré les ressources disponibles, cette filière fait face à de multiples défis structurels et techniques qui impactent la production et la qualité des produits. Parmi ces obstacles figurent le faible recours de certaines exploitations agricoles à des méthodes modernes d'élevage, le manque de soutien logistique et technique pour certains agriculteurs, ainsi que la volatilité des prix qui affecte la stabilité du marché local. Les experts soulignent que le développement de cette filière

nécessite des stratégies globales, incluant l'amélioration des chaînes de production et de distribution, le soutien aux petits producteurs à travers un accompagnement technique et scientifique, ainsi que la promotion de l'investissement dans des centres de formation et technologiques spécialisés dans la production laitière. Ils insistent également sur l'importance d'élever les standards de qualité et de respecter les normes d'hygiène et de transformation afin de garantir des produits sains et sûrs pour les consommateurs, renforçant ainsi leur confiance et la compétitivité sur le marché local. Par ailleurs, les opportunités d'investissement et de développement dans la filière laitière sont nombreuses, notamment grâce aux conditions naturel-

les et climatiques favorables à l'élevage et à l'amélioration de la productivité. Les autorités compétentes encouragent la coopération entre les agriculteurs et les institutions spécialisées, et soutiennent les initiatives visant à innover dans la production et à transformer le lait en produits dérivés à forte valeur ajoutée, tels que les fromages et les produits laitiers transformés ou congelés. La filière laitière de la wilaya demeure ainsi un axe stratégique pour le développement agricole, et les responsables affirment que sa modernisation profitera à l'ensemble des acteurs du secteur, renforcera le rôle socio-économique des agriculteurs, et contribuera à améliorer la sécurité alimentaire locale tout en assurant la durabilité de la production.

Mohamed Zine El Abidine Mekhanef

Un modèle d'étudiant porteur du projet innovant KHIDMAT COM

Le nom de Mohamed Zein El Abidine Mekhanef, président du Club Étudiants de l'Avenir à l'Université Ahmed Zabana de Relizane, s'impose aujourd'hui comme l'un des profils jeunes les plus influents au sein du milieu universitaire. Grâce à sa présence active, son esprit entrepreneurial et sa capacité à mener des initiatives estudiantines, il s'est affirmé comme un modèle de l'étudiant ambitieux et créatif. Zein El Abidine est reconnu pour ses compétences élevées en communication et en organisation, ainsi que pour sa capacité à gérer des équipes et piloter des projets. Des qualités qui lui ont permis de superviser plusieurs activités de formation et événements culturels, tant à l'intérieur de l'université qu'à l'extérieur. Il a également contribué à l'encadrement des étudiants et à représenter son université lors de diverses manifestations académiques et rencontres de jeunesse, faisant de son nom synonyme d'engagement et d'initiatives constructives. En parallèle de son activité associati-



ve, il est le fondateur du projet KHIDMAT COM, une start-up qui ambitionne d'apporter des solutions numériques innovantes dans le secteur des services professionnels. L'application vise à connecter les clients aux artisans dans divers domaines: menuiserie, peinture, électricité, plomberie, climatisation, froid, et autres à travers une plateforme digitale simple et accessible. KHIDMAT COM permet à ses utilisateurs d'accéder à une liste d'artisans fiables, accompagnée d'informations sur leurs évaluations, leurs tarifs estimatifs et leurs spécialités. Une facilité

qui rend la demande de service possible en un seul clic, avec un contact direct entre le client et le prestataire. Le projet offre également aux artisans la possibilité d'élargir leur réseau et de toucher de nouveaux clients, contribuant ainsi à la numérisation et à la modernisation du secteur des métiers en Algérie. La réussite de ce projet numérique a permis au jeune étudiant de Relizane de mettre en valeur ses compétences entrepreneuriales, en réussissant à concilier engagement universitaire et démarche professionnelle. Beaucoup d'étudiants voient en lui un exemple du jeune universitaire alliant ambition, travail et vision d'avenir, évoluant dans un environnement académique encourageant l'effort et l'initiative. Grâce à son dynamisme et à ses réalisations, Zein El Abidine s'impose aujourd'hui comme une figure inspirante pour les jeunes souhaitant développer leurs compétences, innover et contribuer à l'amélioration de leur communauté à travers des projets concrets et modernes.

Gendarmerie nationale

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre démantelé

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi, dans le cadre de leurs efforts continus pour protéger les citoyens et leurs biens, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol de cuivre, à la suite d'une opération ciblée menée par la brigade territoriale de Oued El Djemaa. Les faits remontent à l'interception d'un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient deux individus. Une fouille minutieuse a permis la découverte d'une quantité importante de cuivre dissimulée dans des sacs en plastique, pour un poids total dépassant 90 kg. Les deux suspects ont été immédiatement interpellés et transférés, avec la marchandise saisie, au siège de la brigade pour approfondir l'enquête. Les investigations ont révélé que le cuivre récupéré avait été volé à une entreprise privée établie dans la wilaya de Relizane. Les recherches ont également conduit à l'identification de deux



autres membres du même réseau criminel, actif dans le vol et la revente de cuivre, permettant ainsi de compléter l'identification de l'ensemble du groupe. Le véhicule utilisé dans les opérations de vol a également été saisi. Lors de la perquisition du domicile de l'un des mis en cause, les gendarmes ont découvert trois câbles électriques d'environ 30 mètres chacun, ainsi que des outils utilisés pour commettre les vols, dont deux perceuses électriques (de

taille moyenne et petite), un appareil de mesure de tension électrique et divers équipements destinés à l'installation des poteaux électriques. Après l'accomplissement des procédures légales, les suspects seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane. Les services de la Gendarmerie nationale poursuivent, par ailleurs, leurs efforts pour lutter contre ce type de criminalité ciblant les biens publics et privés.

Ligue des champions d'Afrique de football

Lourde défaite de la JSK face à Al-Ahly SC

La JS Kabylie, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, s'est inclinée devant son homologue égyptien, d'Al-Ahly SC sur le score de (4-1), mi-temps (2-0) en match comptant pour la 1re journée du groupe B de la phase des poules, disputé samedi au stade international du Caire. Les buts de la rencontre ont été inscrits par M. Trézéguet (36e et 84e), M. Sherif (39e) et Imam Achour (90e+3) pour Al-Ahly. El-Shenawy (57e csc) pour la JSK. L'autre rencontre du groupe B, s'est

soldée par la victoire des Young Africans de Tanzanie, devant les FAR de Rabat (1-0). A l'issue de la première journée, Al-Ahly et Young Africans se partagent la première place du groupe B avec trois points, tandis que les FAR et la JSK ferment la marche (0 pt). Lors de la 2e journée, prévue les 28, 29, et 30 novembre, la JSK accueillera Young Africans, alors qu'Al-Ahly se rendra chez les FAR. Le MC Alger, second représentant algérien dans cette compétition qui fait partie du groupe C, s'est incliné hier vendredi à Kigali (Rwanda),

face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1). Lors de la deuxième journée, le MC Alger recevra les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, alors qu'Al-Hilal SC se rendra en RD Congo pour défier St-Eloi Lupopo. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Coupe de la Confédération CRB bat Singida Black Stars

Le CR Belouizdad s'est imposé devant la formation tanzanienne de Singida Black Stars sur le score de 2-0 (mi-temps : 2-0), en match comptant pour la première journée du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputé samedi au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger). Les deux buts du CRB ont été inscrits par Belhocini (5e) et Benguit (14e). La deuxième rencontre du groupe C, programmée dimanche (14h00), opposera Stellenbosch FC d'Afrique du Sud à l'AS Otoho du Congo. Pour le compte de la deuxième journée, prévue du 28 au 30 novembre, le CR Belouizdad se déplacera chez l'AS Otoho, alors que le Singida Black Stars accueillera le Stellenbosch FC. Le deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération, l'USM Alger, qui prend part à la phase de poules pour la quatrième fois de rang, espère démarrer du bon pied face au FC San Pedro de Côte d'Ivoire, dimanche (20h00) au stade du 5 juillet d'Alger, pour le compte du groupe A. Les "Rouge et Noir" devront faire le plein à domicile et cela passera par un succès d'entrée face au représentant ivoirien, pour éviter un mauvais départ qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses en vue de la qualification en quarts de finale.

CAN 2026 (Dames)

Deux matchs amicaux face Kenya au programme des Vertes en novembre



La sélection nationale féminine ne disputera deux matchs amicaux contre son homologue kenyane les 26 et 30 novembre, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). La première rencontre aura lieu le 26 novembre à 17h00, et la deuxième le 30 novembre à 15h00. Les deux matchs se dérouleront au stade Mustapha Tchaker de Blida, précise la FAF sur son site officiel. En vue de ces deux rencontres amicales de préparation, les joueuses de Farid Benstiti effectueront un stage de préparation du 24 novembre au 2 décembre 2025 au Centre technique national de Sidi Moussa, ajoute la même source. L'équipe nationale féminine de football, avait validé

son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Pour rappel, les Algériennes ont atteint le 2e et dernier tour qualificatif, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches: aller: 5-0, retour: 3-0. L'Algérie se qualifie ainsi pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain.

Ligue 1 Mobilis

L'Olympique Akbou se hisse à la deuxième place

L'Olympique Akbou, vainqueur vendredi à domicile face à l'ASO Chlef 2-1, a rejoint la deuxième place du classement de Ligue 1 Mobilis de football, lors de la 12ème journée. Les Akbouciens ont ouvert le score peu avant la pause grâce à Hitala (41e), avant de faire le break juste après le retour des vestiaires par Addadi (46e). Les Chéli-fiens ont réduit le score en fin de match par l'entremise de Feddal (87e). L'OA a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Berrabah (90e+2). A l'issue de ce résultat, l'OA rejoint le MC Oran à la deuxième place, avec 21 points chacun, à une longueur du leader, le MC Alger, qui compte quatre matchs en

moins. Rien ne va plus, en revanche, chez l'ASO Chlef, qui concède une quatrième défaite de suite, et se retrouve à la 14e place au tableau (10 pts), dans la zone de relégation. Un nouveau revers qui met l'entraîneur Fouad Bouali dans une position inconfortable. Dans les autres matchs de cette 12e journée, disputés lundi et jeudi, le MC Oran, accroché jeudi soir à domicile face à l'ES Sétif (0-0), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes. Pour sa première sortie sur le banc de l'ESS, le nouvel entraîneur serbe Milutin Sredojevic dit "Micho", engagé en remplacement de Taoufik Rouabah, réussit une bonne opération à l'extérieur. Sur sa lancée, le Paradou AC

continue sur sa dynamique de victoires, en battant cette fois-ci la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (2-0). Il s'agit du quatrième succès de suite pour le club algérois, qui quitte du coup la zone de relégation pour la première fois depuis le début de la saison, se positionnant provisoirement à la 11e place avec 13 points. En revanche, le MCEB reste scotché à la dernière position avec 3 unités seulement, ce qui met d'ores et déjà son avenir parmi l'élite en danger. Mal en point, l'ES Mostaganem n'a pu faire mieux qu'un nul à domicile face à l'USMA Alger (2-2), au stade Mohamed-Boumerzag de Chlef. Un résultat qui maintient l'Espérance à l'avant-dernière place au tableau avec 9 unités.

Ligue de Karaté de Relizane Une réunion technique pour préparer la saison sportive 2025-2026



La Ligue de karaté de la wilaya de Relizane a organisé aujourd'hui une réunion technique régionale, avec la participation des présidents de clubs et des sections sportives affiliées. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs visant à établir la programmation sportive de la saison 2025-2026. Les débats ont été riches et constructifs, portant notamment sur les moyens de promouvoir la discipline du karaté au niveau de la wilaya, ainsi que sur les stratégies à adopter pour renforcer la préparation des athlètes en vue d'une participation efficace aux compétitions régionales et nationales. L'objectif principal demeure d'améliorer les performances et de consolider la base sportive locale. La réunion a également permis d'évaluer le bilan de la saison écoulée. Les représentants des clubs ont exposé plusieurs préoccupations d'ordre technique et organisationnel au président de la Ligue, qui a apporté des éclaircissements sur différents points, tout en s'engageant à intervenir pour résoudre les difficultés rencontrées par les sections sportives et lever les obstacles pouvant affecter le fonctionnement technique ou administratif. Au cours de cette réunion, le président de la Ligue a annoncé le renforcement de la commission d'arbitrage grâce à l'introduction du programme international Sportdata, et ce, par l'acquisition d'un ordinateur portable, d'un téléviseur et d'accessoires techniques spécialisés. Ce projet a été rendu possible grâce à une aide financière du Fonds de wilaya destiné au soutien des activités sportives. Il a également souligné la nécessité d'intensifier les stages techniques et arbitraux au cours de la nouvelle saison, afin d'unifier les méthodes de travail et d'améliorer le niveau technique des athlètes et des arbitres, garantissant ainsi une préparation optimale et une montée en compétence des encadreurs.

N. Ouadah

Ligue 2 amateur

L'US Biskra creuse l'écart

L'US Biskra est le grand bénéficiaire de la 11e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée ce samedi. En déplacement à Magra, l'USB s'impose (1-0) devant le NCM local et porte son avance à 6 points sur ses poursuivants dans le groupe Centre-Est. Le CAB a obtenu le point du match nul chez le NRBT (0-0), un résultat qui profite avant tout à l'USB, mais qui permet tout de même au CAB de conserver sa place de dauphin avec 21 points. Dans le groupe dense des poursuivants (19 points), l'USC a été accrochée à domicile par le MOB (1-1), tandis que l'USMA n'a arraché un succès important devant le CRBT (2-1), se repositionnant dans la course à l'accession. La JSDJ, en déplacement à Bordj Menaïel, a ramené un point (1-1), alors que le NRBB Oulbane s'est offert une belle opération en dominant le MOC (2-0), résultat capital dans la lutte pour le maintien. Cette 11e journée se poursuivra dimanche (14h00) avec deux affiches du bas de tableau: MSPB-IBKEK et ASK-HBCL. Leader du groupe Centre-Ouest, le CRT a parfaitement assumé son statut en allant battre la JS Texraïne (3-1). Une victoire renversante qui porte son total à 24 points, maintenant la pression sur ses poursuivants immédiats. La JSEB, dauphine, a suivi le rythme en disposant de l'USBD (2-0), conservant ainsi la deuxième place avec 23 points, alors que le RCK (21 pts) a réalisé une excellente opération en s'imposant à Tlemcen (2-1), tout comme l'USMEH (21 pts), vainqueur en déplacement face à l'ASMO (1-0). Le NAHD (20 pts) a confirmé son regain de forme en dominant le CRBA (2-0), alors que l'ESMK également avec 20 points au compteur, a remporté un duel important pour le podium en battant le MCS (1-0).

CONDOLÉANCES

Très attristés par le décès de son cousin,

Lazreug Noureddine

suite à une longue maladie, l'ex-sénateur **Lazreug Mohamed** ainsi que toute la famille, amis et alliés, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Puisse Dieu le miséricordieux accueillir le défunt en son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران
محكمة فلاوسن
مكتب الرئيس
رقم الترتيب: 25/4583
أمر بالنشر

نحن بن شوشة سهام رئيس محكمة فلاوسن. بعد الاطلاع على طلب السيد: مؤسسة بعزیز بلال بواسطة المحضر القضائي زمري محمد نسيم المودع بتاريخ 2025/11/09 المتضمن: أمر بالنشر. بعد الاطلاع على الوثائق المرفقة. بعد الاطلاع على المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. حيث أن الطلب مؤسس طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية طالما أن قيمة الالتزام المطالب به تفوق مبلغ 500.000 دج وفقا لمحضر تبليغ السند التنفيذي والتكليف بالوفاء المحررين من طرف المحضر القضائي زمري محمد نسيم بتاريخ 2025/10/19 وبما أن إجراءات التطبيق قد تمت تعين الاستجابة للطلب إعمالا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية أعلاه. لذلك كله نأذن بنشر مضمون محضر تبليغ السند التنفيذي والتكليف بالوفاء المحررين من طرف المحضر القضائي زمري محمد نسيم بتاريخ 2025/10/28 بطلب من طالب التنفيذ مؤسسة بعزیز بلال الكائن مقرها ببلاد خطاط تجنات ولاية ميلة ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة أوريز للبناء ممثلة بمسيرها قولنكن امام حسن الكائن مقرها 173 حي خميسي بئر الجير وهران بموجب أمر الأداء الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة بوهراڤ بتاريخ 2025/08/13 فهرس 25/000077 الممهور بالصيغة التنفيذية بجريدة يومية وطنية على أن تبقى نفقات النشر على عاتق طالبيه.

حرر بتاريخ 2025/11/10
رئيس المحكمة
24.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعبير و البناء
مصلحة الطرقات و المنشآت
الرقم 16/ م ت ب/2024
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لترخيص نشاط مقهى لفائدة للسيد بن نوار رشيد
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان
بافتراح من السيد الكاتب العام
يقرر

المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لفائدة السيد بن نوار رشيد الكائن بـ: حي بن عدة بن عودة (برمادية سابقا) حي 160 سكن اجتماعي تساهمي (إيمو إيريان) القطعة B عمارة (A1) رقم 04 بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى مقهى على مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم (15) يوم وذلك ابتداء من 2025/11/16 إلى غاية 2025/11/30. المادة الثانية: يكلف السيد: قايديمينة كمنودوب محقق بإشهار وفتح دفتر يسجل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة : الكاتب العام للبلدية ، مدير التعبير والبناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي الكل فيما الولائي يخصه بتنفيذ هذا المقرر.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
24.11.2025

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

المكتب العمومي للتوثيق

للأستاذ: مولاي علي بوزيان

الموثق بوهراڤ، رمز رقم 0002256

منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن

حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة ك.ن.ز.

رأسمالها الاجتماعي : 400.000 دج

مقرها الاجتماعي: برقم 18 الطابق الثاني تجزئة 89 قطعة سيدي معروف بلدية

سيدي الشحمي (وهران)

السجل التجاري رقم: 09 ب 31/00- 0110584

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 20 نوفمبر

2025 المسجل بصفة قانونية، قرر السيد علاب نصر الدين والسيد علاب محمد راسم

حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة ك.ن.ز. حلا مسبقا ابتداء من تاريخ

2025/11/20. عين السيد علاب نصر الدين كمصفي للشركة. عين مقر التصفية

قم 18 الطابق الثاني تجزئة 89 قطعة سيدي معروف بلدية سيدي الشحمي

(وهران). ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهراڤ.

للنشر/الموثق

2025/11/24

Amis internautes, lisez

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz



Des archéologues ouvrent un sarcophage romain enterré en Hongrie il y a 1700 ans

Un sarcophage romain remarquablement bien conservé a été mis au jour dans la capitale hongroise, offrant un aperçu rare de la vie de la jeune femme qui y reposait et du monde dans lequel elle vivait il y a environ 1700 ans. Des archéologues du Musée d'histoire de Budapest ont découvert ce cercueil en calcaire lors de fouilles à grande échelle à Óbuda, un quartier du nord de la ville qui faisait autrefois partie d'Aquincum, une colonie romaine animée située à la frontière du Danube.

Intouché par les pilliers et scellé pendant des siècles, le sarcophage a été retrouvé avec son couvercle en pierre toujours en place, fixé par des pinces métalliques et du plomb fondu. Lorsque les chercheurs ont soulevé le couvercle avec précaution, ils ont découvert un squelette complet entouré de dizaines d'artefacts.

«La particularité de cette découverte réside dans le fait qu'il s'agissait d'un sarcophage hermétiquement scellé. Il n'avait jamais été ouvert auparavant et était donc intact», a expliqué Gabriella Fényes, archéologue en chef des fouilles.

Le cercueil gisait parmi les ruines de maisons abandonnées dans un quartier d'Aquincum évacué au IIIe siècle et réaménagé plus tard en cimetière. À proximité, les chercheurs ont découvert un aqueduc romain et huit tombes plus simples, mais aucune n'approchait la richesse

ou l'état de conservation de la tombe scellée. Conformément aux coutumes funéraires romaines, le sarcophage contenait toute une série d'objets : deux récipients en verre intacts, des figurines en bronze et 140 pièces de monnaie. Une épingle à cheveux en os, un bijou en ambre et des traces de tissu brodé d'or, ainsi que la taille du squelette, indiquent que la tombe appartenait à une jeune femme. Selon Mme Fényes, ces objets étaient «des cadeaux offerts à la défunte par ses proches pour son voyage éternel».

«La défunte a été enterrée avec beaucoup de soin par ses proches. Ils devaient vraiment aimer la personne qu'ils ont enterrée ici», a-t-elle déclaré.

À l'époque romaine, une grande partie de l'actuelle Hongrie formait la province de Pannonie, dont la frontière longeait la rive droite du Danube à moins d'un kilomètre et demi du site. À une courte distance se trouvait un camp légionnaire gardant la frontière de l'empire, et les structures récemment découvertes auraient fait partie de la colonie civile qui s'était développée autour.

Les anthropologues vont maintenant examiner les restes de la jeune femme, un processus qui devrait en révéler davantage sur son âge, sa santé et ses origines. Mais même aujourd'hui, l'emplacement de la tombe et l'abondance des artefacts fournissent des indices importants. Le sarcophage et son contenu

«le rendent vraiment unique, a dit Gergely Kostyál, spécialiste de la période romaine et co-directeur du projet. Cela signifie probablement que la défunte était aisée ou avait un statut social élevé.»

«Il est vraiment rare de trouver un sarcophage comme celui-ci, intact et jamais utilisé auparavant, car au IVe siècle, il était courant de réutiliser les sarcophages anciens, a-t-il ajouté. Il est tout à fait clair que ce sarcophage a été fabriqué spécialement pour la défunte.»

Les fouilleurs ont également retiré une couche de boue d'environ quatre centimètres d'épaisseur à l'intérieur du cercueil, qui, selon Mme Fényes, pourrait contenir d'autres trésors.

«Je pense que nous pourrions trouver des bijoux. Nous n'avons trouvé aucune boucle d'oreille ni aucun autre bijou appartenant à la femme, j'espère donc que ces petits objets apparaîtront lors du tamisage de la boue», a-t-elle déclaré.

Pour Mme Fényes, la découverte du sarcophage romain n'a pas seulement une importance scientifique, mais elle offre également un aperçu émouvant de la dévotion dont faisaient preuve les peuples de l'Antiquité.

«J'ai été très touchée par l'attention et l'expression d'amour que nous avons pu entrevoir, a-t-elle dit. Même aujourd'hui, je frissonne en pensant à la douleur que les gens de l'époque ont dû ressentir en enterrant cette jeune femme.»

Vietnam

Au moins 90 morts dans des inondations

Les récentes inondations au Vietnam, frappé par des pluies diluviennes, ont fait au moins 90 morts en une semaine, 12 personnes étant portées disparues, selon un nouveau bilan officiel publié dimanche.

Plus de 60 des 90 personnes tuées depuis le 16 novembre ont été recensées dans la province montagneuse de Dak Lak (centre), où les eaux ont inondé des dizaines de milliers d'habitations, a précisé le ministère de l'Environnement.

Le sud et le centre du pays d'Asie du Sud-Est subissent des précipitations incessantes depuis la fin octobre, entraînant des inondations à répétition et laissant sous les eaux des destinations touristiques ainsi que des sites historiques.

129.000 PERSONNES SANS ÉLECTRICITÉ

Des quartiers entiers ont été submergés dans la ville côtière de Nha Trang (sud) la semaine dernière. Et des glissements de terrain ont frappé les hauteurs



autour de Da Lat (sud), lieu prisé des touristes.

Dimanche, plusieurs tronçons d'autoroutes restent impraticables en raison de crues ou de glissements, selon le ministère de l'Environnement, précisant qu'il en est de même pour les chemins de fer par endroits.

Encore plus de 129.000 usagers restent privés d'électricité par des coupures qui ont concerné jusqu'à un million de personnes la semaine passée.

Le ministère a estimé à environ 300 millions d'euros les pertes économiques engendrées par les inondations dans cinq provinces. Le Vietnam connaît habituellement de fortes pluies entre les mois de juin et septembre, les scientifiques expliquant que le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs.

SOCIÉTÉ | 13

Un nouveau record? Isaac, 20 ans, a "la plus grande bouche du monde"



Croquer une grosse pomme ou avaler cinq hamburgers en une seule bouchée: pour l'Américain Isaac Johnson, ce n'est pas un problème. Avec une "ouverture" de pas moins de 10,19 cm, il détient le record de la plus grande bouche au monde.

Ce record mondial était déjà à son nom depuis 2020, mais sur le plateau de Lo Show Dei Record à Milan, sa bouche a encore "grandi". Ceux qui pensent pouvoir le détrôner devraient s'en méfier puisque Isaac s'entraîne dur pour pouvoir ouvrir sa mâchoire le plus largement possible. Il espère encore battre plusieurs records du monde à l'avenir.

Scène insolite aux États-Unis Un cercueil roule tout seul sur un trottoir

Une scène insolite s'est produite début octobre dans l'Oklahoma aux États-Unis. Un automobiliste a vu un cercueil avancer seul sur le trottoir. En réalité, la ville organisait ce jour-là la "Zombie 5K Run" et le cercueil était piloté par un homme aux commandes de ce modèle motorisé.

Les États-Unis pourraient refuser un visa pour cause d'obésité

Les États-Unis durcissent encore leur politique migratoire : l'obésité et les maladies chroniques pourraient devenir des motifs de refus de visa.

Panneau symbole de l'agence américaine des douanes et de la protection des frontières (CBP). Cette agence est la plus grande agence fédérale chargée de l'application de la loi du département américain de la sécurité intérieure, elle est aussi la principale organisation de contrôle des frontières. (Newark, États-Unis d'Amérique, novembre 2024).

Les étrangers souhaitant émigrer aux États-Unis pourraient se voir refuser un visa en raison de leur état de santé, notamment l'obésité, selon une directive du département d'État qui s'inscrit dans le cadre du durcissement de la politique migratoire de l'administration Trump. Les nouvelles règles, qui élargissent considérablement celles déjà en vigueur, figurent dans une notice envoyée en novembre 2025 par le secrétaire d'État Marco Rubio aux ambassades et consulats américains à travers le monde.

Parmi les pathologies citées figurent l'obésité, le diabète ou le cancer, qui peuvent nécessiter "des soins coûtant plusieurs centaines de milliers de dollars". "Vous devez tenir compte de l'état de santé du demandeur", indique cette notice, révélée en premier lieu par le site spécialisé KFF Health News et dont le contenu a été confirmé par l'AFP. Il est également demandé aux ambassades d'évaluer si les personnes à charge présentent des "handicaps, des maladies chroniques ou d'autres besoins particuliers nécessitant des soins". Les États-Unis comptent parmi les pays les plus touchés par l'obésité dans le monde, notamment en raison de l'alimentation et du manque d'exercice physique.

Depuis son retour au pouvoir en janvier 2025, le président Donald Trump a fait de la lutte contre l'immigration clandestine une priorité absolue, mais il a aussi considérablement durci les conditions d'entrée aux États-Unis pour les migrants réguliers. Par ailleurs, le département d'État a révoqué des dizaines de milliers de visas de personnes se trouvant aux États-Unis, y compris pour des opinions jugées anti-américaines. "Ce n'est un secret pour personne que l'administration Trump accorde la priorité aux intérêts du peuple américain", a affirmé le porte-parole adjoint du département d'État, Tommy Pigott, dans un courriel. "Cela inclut la mise en œuvre de politiques visant à garantir que notre système d'immigration ne soit pas un fardeau pour les contribuables américains", a-t-il ajouté. Les demandeurs de visas de longue durée doivent déjà se soumettre à une visite médicale et sont examinés pour des maladies transmissibles.



2

09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Une nouvelle étoile pour Noël
16h00 Un Noël presque royal !
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 C'est Canteloup
21h10 Menace imminente
21h55 Menace imminente
23h00 Eurodreams
23h05 New York Unité Spéciale
23h55 New York Unité Spéciale
00h55 Programmes de la nuit



3

08h58 L'heure zéro, d'après Agatha Christie
09h44 Super plan
10h26 Le Panache
11h56 La boîte à questions
12h01 En aparté
12h35 Clique
13h28 L'I.A. du mal
14h51 Le cercle
15h38 A bicyclette !
17h03 Dis-moi juste que tu m'aimes
18h51 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h33 Clique
20h32 En aparté
21h09 Validé
21h43 Validé
22h26 Ticaret
23h29 Clique
00h13 L'heure zéro, d'après Agatha Christie
00h58 Le Mohican
02h24 L'hebd'Hollywood
02h37 Jour de colère



06h20 Incroyables transformations
07h05 Incroyables transformations
08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
22h20 L'amour est dans le pré
23h05 L'amour vu du pré
00h20 Enquête exclusive
01h40 Enquête exclusive
02h50 Programmes de la nuit

12h50 Le meilleur des Maternelles XXL
13h00 Journal 13h00
13h45 C'est bon à savoir
13h50 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
16h03 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h55 Affaire conclue : la vie des objets
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h15 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 100 % logique : entraînez-vous !
21h10 Mort sur terre battue
22h55 Disparition inquiétante
00h30 Damnés
01h15 Damnés
02h00 Damnés
02h45 Damnés
03h30 Les enfants de la télé
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h20 Candice Renoir
15h20 Candice Renoir
16h20 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Pale Rider, le cavalier solitaire
23h05 Journal Météo Climat
23h10 Lithium : retour à la mine
00h10 Les enquêtes de Vera
01h45 Des racines et des ailes
10h55 Mondes sauvages
11h50 Les papillons, ces super héros de la nature
13h00 Berlin : des retraitées turques en voyage
13h35 L'année Juliette
14h55 Indonésie : Sauver la forêt de Sumatra
15h50 La France côté Nord : La baie de Somme et la côte d'Opale
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Le rideau déchiré
23h00 Je vais te tuer
23h55 Mystic River
01h00 Le West-Eastern Divan Orchestra joue Brahms
02h30 Sultana's Dream
03h55 L'Histoire secrète des pay-sages

TÉLÉVISION

15



21h10

VALIDÉ



Zak est en prison. C'est une nouvelle épreuve qui s'annonce pour l'ancien espoir du football qui voulait se réaliser à travers son groupe Cobra. De son côté, William, le patron emblématique d'Apash Music, perd un peu pied dans toute cette ambiance. Et ce d'autant que Skorpion Music, le nouveau label de Mounir, prend l'ascendant dans le game. Brahim, lui, tente de sauver Apash Music par tous les moyens mais son énergie positive sera-t-elle suffisante pour éviter une crise encore plus grande ?...

Acteur: D2L (Zak), Yadley (Sallif), Brahim Bouhlef (Brahim), Saïdou Camara (William), Franck Gastambide (Sno).

2

21h10

MORT SUR TERRE BATTUE



Alors que les projecteurs s'allument sur le prestigieux International de tennis féminin de Paris, l'effervescence des qualifications tourne au drame. Au petit matin, alors que les joueurs s'apprêtent à fouler les courts en terre battue, Vincent Betti (Yannick Noah), directeur technique du tournoi, découvre le corps inanimé de Manon Picard, la jeune prodige française dont la carrière fulgurante en faisait l'une des favorites du public.

Acteur: Florent Peyre (Romain Fabiot), Yannick Noah (Vincent Betti), Roxanne Roux (Camille Lauristan), Daniel Njo Lobé (Jacques Forrant), Jeremy Poppe (Kevin Moulin).

Réalisateur: Denis Malleval



21h24

MENACE IMMINENTE



Abadi, qui a récupéré la carte micro-SD pour aider Giroud, tente de la faire décrypter par une ancienne connaissance, Elsa Atkine. Abadi et Giroud se rendent compte que Karen est liée aussi bien au meurtre de Meidan, qu'à celui du journaliste russe. Grâce à Oriana, une jeune opératrice de l'Unité 8200 qui aide Abadi à distance, ils trouvent la véritable identité de Karen, qui leur propose alors un marché : Tom contre la carte micro-SD...

Acteur: Patrick Bruel (Zeev Abadi), Natacha Lindinger (Fleur Giroud), Gaia Weiss (Karen Mets), Cyril Gueï (Edouard Duran), Aviv Pinkas (Oriana Talmor).

Réalisateur: Dan Sachar



Solidarité avec la Palestine

Grande manifestation nationale samedi prochain à Paris

Une grande manifestation nationale sera organisée samedi prochain à Paris à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, annoncent plusieurs associations de solidarité en France. Plus de 80 organisations, associations, syndicats et partis appellent, en effet, à une marche unitaire à Paris, qui partira de la place de la République à 14h. "Le 29 novembre, en solidarité avec le peuple palestinien mais aussi pour se retrouver ensemble, et se soigner les uns avec les autres, car c'est un moment de douleur immense, un génocide", a déclaré la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, dans une vidéo publiée par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) où elle apporte son soutien à cette marche. "Tous ensemble, on peut arrêter le génocide, et retrouver l'équilibre d'une société basée sur le respect des droits de toutes et tous", a-t-elle ajouté. Dans le contexte actuel, après deux ans de génocide et un mois de cessez-le-feu "illusoire", cette journée sera pour beaucoup l'occasion de rappeler l'importance d'appeler à la fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid. Il s'agira aussi d'appeler à un respect total du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Afrique du Sud

Annonce de l'adoption de la déclaration du sommet du G20

Le porte-parole du président sud-africain Cyril Ramaphosa, Vincent Magwenya, a affirmé samedi que les dirigeants réunis au sommet du G20 à Johannesburg ont adopté la déclaration du sommet. "Nous étions de plus en plus proches d'une adoption unanime et maintenant nous avons une déclaration du sommet adoptée", a-t-il déclaré aux médias. Magwenya a indiqué qu'il y avait un "léger changement" dans le programme, la déclaration du sommet ayant été déplacée en première position de l'ordre du jour, alors qu'elle est normalement adoptée à la fin, après qu'un consensus a émergé lors des discussions bilatérales sur le fait qu'elle devait être adoptée avant le reste de la session. "La déclaration affirme que la Charte des Nations Unies reste le point central de référence, avec le droit international, pour résoudre les différends, éviter le recours à la force et s'engager en faveur de la résolution pacifique des conflits", a-t-il ajouté. Le sommet des dirigeants du G20 a ouvert ses travaux samedi à Johannesburg, alors que les délégués se rassemblaient pour deux jours de discussions. Créé en 1999, le G20 comprend 19 pays et deux organisations régionales, l'Union européenne et l'Union africaine

Ukraine

Trump s'attend à un feu vert pour son plan

Donald Trump a estimé vendredi dans une interview que le jeudi 27 novembre, jour de la fête de Thanksgiving, était une date butoir «adéquate» pour un feu vert de l'Ukraine au plan américain de règlement du conflit. «J'ai eu beaucoup de dates butoirs et quand les choses vont bien, la tendance est de repousser les dates butoirs. Mais jeudi est, nous pensons, un moment adéquat», a dit le président américain sur Fox News Radio. Le président russe Vladimir Poutine «ne veut pas plus de guerre», a encore assuré le dirigeant républicain. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a repoussé vendredi le plan américain visant à mettre fin au conflit, assurant qu'il ne «trahira» pas son pays. La Maison Blanche assure de son côté discuter autant avec Kiev qu'avec Moscou. Le président russe Vladimir Poutine a estimé de son côté vendredi que le plan proposé par les Etats-Unis pour l'Ukraine peut «servir de base à un règlement définitif» du conflit. «Il peut servir de base à un règlement pacifique définitif, mais ce plan n'est pas discuté avec nous de manière concrète», a déclaré M. Poutine lors d'une réunion gouvernementale retransmise à la télévision. «Nous sommes prêts à mener des négociations pacifiques et à résoudre les problèmes par des moyens pacifiques. Cependant, cela nécessite bien sûr une discussion approfondie de tous les détails du plan proposé. Nous y sommes prêts», a-t-il ajouté.

Pour mettre un terme à l'agression sioniste à Ghaza

Le MAE palestinien appelle à une intervention internationale

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a fermement condamné la poursuite des massacres sionistes dans la bande de Ghaza, en violation flagrante de toutes les lois et normes humanitaires et internationales, ainsi que de l'accord de cessez-le-feu, appelant à une intervention internationale pour mettre un terme à l'agression génocidaire dans l'enclave palestinienne. L'agression sioniste ayant entraîné samedi la mort en martyrs de 24 Palestiniens et plusieurs dizaines de blessés, à la suite du bombardement systématique de maisons et de zones résidentielles densément peuplées, "constitue une violation flagrante des efforts internationaux visant à instaurer la paix dans la région", a indiqué le MAE palestinien dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa. Le ministère a souligné que la poursuite de cette politique d'agression est une preuve de plus que l'entité sioniste "s'efforce de saper les chances de paix et les efforts internationaux, tout en continuant d'imposer des politiques brutales sur le terrain, sans se soucier des principes les plus fondamentaux des droits de l'homme ou du droit international". Dans ce contexte, la diplomatie palestinienne a appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et a également exhorté la com-



munauté internationale, en particulier les Etats garants de l'accord de Charmel-Cheikh, et au premier rang desquels l'administration américaine, à assumer pleinement leurs responsabilités. Le ministère a aussi appelé à "exercer une pression immédiate sur l'occupant sioniste afin de le contraindre à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, en commençant par la mise en œuvre de la deuxième phase de la résolution du Conseil de sécurité relative à la bande de Ghaza, une étape essentielle pour protéger les civils Palestiniens et garantir le respect des accords internatio-

naux". Il a indiqué que "la pression internationale est le seul moyen pour mettre un terme à l'agression sioniste, de protéger la vie des civils Palestiniens et de commencer immédiatement à mettre en œuvre de véritables solutions politiques qui mènent à la fin de l'occupation et à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région". L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.733 martyrs et 170.863 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Soudan, en RDC et en Palestine

Les dirigeants du G20 pour une paix durable



Les dirigeants du G20 se sont engagés, samedi, dans la déclaration finale de leur sommet, à œuvrer pour une "paix juste, globale et durable" au Soudan, en République démocratique du Congo et

en Palestine. "Guidés par l'ensemble des objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, nous travaillerons pour une paix juste, globale et durable au Soudan, en République démocratique du Congo et dans

le Territoire palestinien occupé", indique la déclaration finale du sommet de Johannesburg, en Afrique du Sud. Condamnant le terrorisme "sous toutes ses formes et manifestations", le texte précise: "Ce n'est qu'avec la paix que nous pourrions atteindre la durabilité et la prospérité". Les dirigeants se sont également engagés à contribuer à la fin d'autres conflits et guerres à travers le monde, selon la même source. Le porte-parole du président sud-africain Cyril Ramaphosa, Vincent Magwenya, a affirmé, plus tôt, que les dirigeants du G20 avaient adopté la déclaration du sommet. Créé en 1999, le G20 est composé de 19 pays et de deux organisations régionales, l'Union Européenne et l'Union africaine.